

# CAHIER DE ReCHERCHE

SEPTEMBRE 93



N° 53

L'ESPACE DE L'ENVIRONNEMENT

Entre l'aspiration au bien-être  
et la philosophie de la nature

**Bruno Maresca**

Crédoc - Cahier de recherche. N°  
53. Septembre 1993.

les Politiques Publiques

CREDOC•Bibliothèque



**IOC**  
X RECHERCHE

**CREDOC**

**L'ESPACE DE L'ENVIRONNEMENT**

**ENTRE L'ASPIRATION AU BIEN-ETRE  
ET LA PHILOSOPHIE DE LA NATURE**

**Bruno MARESCA**

**Département "Evaluation des  
politiques publiques"**

**Septembre 1993**

# **L'ESPACE DE L'ENVIRONNEMENT**

**ENTRE L'ASPIRATION AU BIEN-ETRE  
ET LA PHILOSOPHIE DE LA NATURE**

**Bruno MARESCA**

## PRELIMINAIRE

Ce cahier de recherche prend appui sur plusieurs travaux d'études réalisés par le département "Evaluation des politiques publiques" du CREDOC. Il s'agit en particulier de l'étude exploratoire sur les indicateurs d'environnement menée pour le Commissariat Général du Plan et la Région Rhône-Alpes (ENVIRHONALPES), et de l'évaluation du programme DSU (développement social urbain) de la municipalité du Mée-sur-Seine (agglomération de MELUN).

Les réflexions développées ici sur les représentations du cadre de vie permettent de jeter des ponts entre les préoccupations de la politique de la ville et celle de la protection de l'environnement. La recherche d'un système de construction d'indicateurs subjectifs de l'environnement résidentiel constitue le fil conducteur poursuivi tout au long de ces analyses.

Le présent rapport en reste néanmoins au stade de l'exploration méthodologique des processus en jeu dans le recueil par voie d'enquête d'informations sur les images mentales du cadre de vie.

Cette recherche se poursuivra ultérieurement jusqu'à la proposition d'un système d'indicateurs offrant un canevas généralisable pour le recueil de données sur les perceptions de l'environnement. Ce travail s'inscrit manifestement dans un courant de réflexion qui prend aujourd'hui de l'importance : comment construire "au niveau local un espace avec des objets stables et des mesures reproductibles" (A. DESROSIERES)<sup>1</sup>, comment interpréter les représentations de l'environnement sur la base d'une description des "espaces de vie" (Ph. COLLOMB)<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> A. DESROSIERES, Le territoires et la localité : deux langages statistiques. Courrier des Statistiques n°65, mars 1993.

<sup>2</sup> INED Enquête population - Espaces de vie - Environnement, sous la direction de Ph. COLLOMB (l'exploitation de cette enquête est en cours).

## SOMMAIRE

	Page
<b>INTRODUCTION</b>	7
<b>Premier chapitre</b>	
<b>ANALYSE CRITIQUE DE LA CONSTRUCTION DES SYSTEMES D'INDICATEURS</b>	11
1. LES ETUDES SUR LE NIVEAU DE BIEN-ETRE	14
2. LA CONSTITUTION DE STATISTIQUES DES FAITS D'ENVIRONNEMENT	15
3. ELABORATION D'UN CADRE TECHNIQUE POUR L'ELABORATION DE STATISTIQUES AU NIVEAU REGIONAL	16
4. PROBLEMATISATION DU CONCEPT D'ENVIRONNEMENT	18
<b>Deuxième chapitre</b>	
<b>LES REPRESENTATIONS DE L'ENVIRONNEMENT</b>	23
1. ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE	25
1-1. Deux grands modèles de structuration du concept d'environnement	27
1-2. L'environnement entre normes idéales et normes pratiques	33
2. CADRE DE VIE ET QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN	38
2-1. Rareté des descriptions de la structure physique des quartiers	38
2-2. Les thématiques les plus saillantes	40
2-3. Les jugements normatifs sur le cadre de vie urbain	41
2-4. L'opposition structurante entre urbanisation et verdissement	44
2-5. Un canevas des indicateurs d'urbanité	47
3. DIFFERENCIATIONS DES ESPACES	52
3-1. Du concept de qualité de la vie à celui d'environnement	52
3-2. Les problèmes d'environnement	56
3-3. Espace économique et environnement	62
4. LES ECHELLES SPATIALES : LA REGION, LA COMMUNE, L'ESPACE DE VIE	67
4-1. Les espaces de référence	68
4-2. Espace local, références régionales	72
4-3. Le principe de la stigmatisation de l'espace	74
4-4. Le dédoublement de l'espace environnemental	77
<b>BIBLIOGRAPHIE</b>	81

## INTRODUCTION

La préoccupation écologique permet de réinterroger les rapports que les populations entretiennent avec leurs espaces de résidence et d'activités, et de comprendre comment elles se représentent leur environnement.

Contrairement à ce que l'on aurait pu attendre de vingt ans de discours écologique, l'idée d'environnement n'est pas directement associée à l'idée de la nature vierge, primitive ou primaire, ni à la préoccupation de sa protection systématique et généralisée.

L'environnement, aujourd'hui comme hier, c'est le milieu de vie des populations humaines, dans lequel s'intègrent les espaces dits "naturels" et l'ensemble des espèces auxquelles l'homme s'intéresse. Néanmoins, la perspective a changé depuis l'Antiquité par l'affirmation progressive d'un sentiment de puissance, conduisant à une domestication de plus en plus radicale des forces naturelles. Notre époque est marquée par la conscience de la finitude du monde : l'exploration systématique de la planète et la disparition de toutes les "frontières", sont responsables de la régression très rapide des emprises de la nature non transformée, mais explique aussi l'approfondissement de la compréhension des équilibres entre l'homme et son milieu (et donc l'importance prise par l'écologie).

Par une sorte de révolution la nature est devenue à la fois plus vaste et moins sauvage. L'environnement a vocation à fondre dans le même concept la nature comme référence et le territoire comme milieu, "les pavés et la plage", la nature et la culture, la ville comme la campagne. Le concept même d'environnement consacre à lui seul l'effacement de la référence à la nature originelle. Si celle-ci reste l'utopie fondatrice de l'idéologie écologique, elle n'est guère présente dans le discours des populations interrogées sur leur environnement.

Pour tout un chacun, qu'il soit citadin ou rural, l'environnement est une référence où se mêlent et s'imbriquent des faits de nature, d'urbanisme et de résidence. Il n'y a d'ailleurs pas de distinctions bien affirmées entre les conceptions que s'en font les urbains et les ruraux, les gens du Sud et ceux du Nord, les habitants des grandes agglomérations et ceux des hameaux.

L'environnement c'est autant la "nature" impalpable que les "gens" du voisinage et, en fin de compte, la vision fonctionnelle (résidence, réseau d'activités et de circulations) l'emporte très largement sur la vision symbolique (la nature sauvage, les cycles naturels). De ce point de vue, la préoccupation de l'environnement n'est pas si neuve, et en tout cas peu éloignée des approches de la géographie humaine du siècle dernier. Si elle s'est enrichie au contact de l'écologie scientifique, c'est seulement pour mieux prendre la mesure des cycles vitaux : l'eau, l'air, le sol, les écosystèmes.

Il n'est pas certain non plus que l'environnement soit, en lui-même, une préoccupation majeure, qui irait bien au-delà des aspirations résidentielles à un cadre de vie réunissant des attributs socialement valorisés (le calme, l'ensoleillement, la verdure, les commodités, les services, ...). Toutes les enquêtes font en effet le constat que les préoccupations de santé, de sécurité et de prospérité sont plus déterminantes que les inquiétudes concernant la sauvegarde des ressources et des espèces.

Dans l'appréhension des questions d'environnement, on prend conscience que la perspective spatiale ne joue pas comme on pourrait le penser a priori. Le milieu n'est pas perçu comme un espace naturel continu, plus ou moins altéré par l'activité humaine. Le cadre de vie est plutôt un espace fonctionnel, et de ce fait discontinu, que l'on qualifie en fonction de certains éléments structurants (le paysage, l'urbanisme, les nuisances, le voisinage, ...) et par rapport à des besoins (de résidence, de services, de déplacements, d'activités, ...).

Enfin, il existe un défaut important de capacité de représentation de ce qui fait le contenu de l'environnement. L'appréhension des faits d'environnement est empreinte d'un flou que l'on peut imputer autant à la faiblesse de l'information locale, qu'à une absence de structuration de l'expérience individuelle (rien ne s'étant substitué dans ce domaine au "bon sens" paysan). L'appropriation de l'environnement passe pourtant par un plus grand contrôle de l'individu sur son milieu, d'autant que pour la grande majorité de la population, la qualité de l'environnement est une responsabilité individuelle avant d'être une affaire publique.

Il y a dans toute représentation de l'espace, qu'il s'agisse de décrire une région ou un quartier, ou bien de dresser une carte, un processus de sélection de caractères qui loin d'épuiser toutes les composantes d'un lieu, ne retient qu'un nombre limité de traits descriptifs. Les recherches des géographes sur "l'espace perçu" et les "cartes mentales" montrent que les lieux qui structurent l'espace ne sont décrits qu'à la mesure de la densité d'occupation d'une part, et du degré d'appartenance d'autre part. Ce qui fait l'intérêt des

"cartes mentales", c'est qu'elles proposent une collection de points de repères, dressent des oppositions entre lieux valorisés et lieux répulsifs ou négligés, et surtout qu'elles représentent pour le sujet un test projectif sur la manière dont il intègre son environnement, c'est-à-dire s'intègre dans la société locale.

Demander à un citoyen ou un "rural" de décrire son environnement ne le porte pas d'emblée à parler de la nature ou à évaluer la qualité des paramètres physiques influençant ses conditions d'existence. On peut dire que l'espace physique vu comme écosystème n'est pas une dimension directement accessible et donc directement sensible. Il est très rarement évoqué lorsque l'on invite le sujet à formuler des définitions de la notion d'environnement ou des descriptions de son cadre de vie.

Il faut voir dans la préoccupation environnementale de type écologique une superstructure culturelle qui vient se surimposer à un mode de perception traditionnel de l'espace qui consiste à localiser des activités et décrire des voisinages. Le discours écologique sur la nature, qui est en passe de devenir le seul discours à tenir sur l'environnement naturel, est loin de véhiculer un mode de perception sensible qui lui corresponde directement.

Dès lors la représentation du cadre de vie suit ses propres principes structurants, en n'intégrant qu'à la marge la conscience patrimoniale de la sauvegarde du milieu et des espèces. D'un côté, la fonction régulatrice que la société veut exercer sur ses "biens" en intégrant la perspective de la transmission, emprunte beaucoup au modèle écologique. De l'autre, la représentation individuelle de l'environnement qui cherche à situer des interactions sujet/espace social, n'a pas particulièrement le souci d'une intervention sur les ressources du milieu où se déroule l'activité humaine. De là naît un hiatus important entre la perspective des indicateurs objectivants qui répondent au souci patrimonial et d'aménagement du territoire, et les représentations subjectives de l'environnement qui en restent à la manière dont les individus hiérarchisent les éléments du cadre de vie.

**PREMIERE PARTIE**

**ANALYSE CRITIQUE  
DE LA CONSTRUCTION DES SYSTEMES D'INDICATEURS**

Notre problématique des indicateurs d'environnement consiste à dépasser l'approche descriptive inspirée de la démarche scientifique (approche physique et naturaliste), pour une approche dynamique de la structuration des espaces et des représentations qu'ils suscitent (cadre naturel/cadre résidentiel/espace des activités).

La tradition de la statistique descriptive des territoires régionaux, du modèle des physiocrates (statistiques du début du XIX<sup>e</sup>) aux essais de statistiques patrimoniales, comme la perspective des tableaux de bord territoriaux (des politiques sociales et économiques), montrent que les indicateurs sont conçus pour compter des hommes et évaluer des ressources.

Vouloir appréhender, à l'aide d'indicateurs, les interactions entre des sujets et des objets, supposerait d'identifier parmi les fonctions qui structurent l'espace celles qui dans le même temps, informent la représentation de cet espace. Dans ce cas, il s'agit d'une approche des systèmes d'informations qui relèvent plus des principes de la cybernétique que de la comptabilité.

La construction d'indicateurs d'environnement ou, plus spécifiquement, du cadre de vie urbain, de la qualité de vie ou encore de bien-être, véhicule un processus, construit ou seulement implicite, de mise en forme d'échelles spatiales. Parler des espaces physiques ou bien des territoires dans lesquels se mêlent plusieurs perspectives (résidences, activités, ressources, patrimoines, ...) impose, pour mener l'inventaire, de découper le réel en unités de référence. L'activité mentale de mobilisation des unités "consacrées" (la commune, la ville, la région, etc...) est, par elle-même, un puissant moyen d'élaboration des images mentales relatives au cadre de vie.

## 1 - LES ETUDES SUR LE NIVEAU DE BIEN-ETRE

La représentation du bien-être prend en compte des aspects de nature très diverse : des caractéristiques culturelles, démographiques, des indices du niveau de santé, de richesse, de sécurité, etc... qui s'apparentent à la logique du tableau de bord (c'est-à-dire la juxtaposition d'une série d'angles de vue). On confie à l'analyse des données le soin de hiérarchiser les paramètres retenus et de déterminer des types pertinents.

Les études réalisées sur la base du découpage départemental sont révélatrices de cette démarche. Un bon exemple en est fourni par une étude du journal Le Point, sur le thème "Où vit-on le mieux en France"<sup>1</sup> L'analyse fait apparaître que le niveau de richesse est le déterminant numéro un (26% de la variance), auquel se trouvent associés la fréquence des délits et des crimes, mais aussi le développement de l'enseignement supérieur, l'équipement en services pour la petite enfance et la santé, etc... Sur cet axe les départements riches et fortement équipés s'opposent aux départements pauvres, où le chômage des jeunes et de longue durée sont importants. C'est l'axe de l'aisance matérielle.

Le facteur de différenciation numéro deux (16%) associe la dynamique démographique et la mortalité. Les régions à démographie active sont aussi celles dont le taux de mortalité est le plus élevé. A l'opposé, la démographie déclinante se trouve associée à un haut degré d'épargne et donc implicitement à une population vieillissante. Mais cet axe recouvre aussi l'opposition entre des départements très peuplés à dominante populaire, et des départements peu peuplés où la nature, la culture et les loisirs sont plus valorisés qu'ailleurs. C'est une distinction plus structurelle opposant les régions industrielles traditionnelles (le nord et l'est) aux régions les plus profondément rurales du sud investies par le tourisme. C'est l'axe des structures de développement local.

Loin de conduire à une mesure du bien-être, cette approche différencie les dynamiques socio-économiques des départements: c'est une perspective d'aménagement du territoire dont on ne peut induire directement une échelle du niveau de bien-être des populations résidentes. De plus le niveau départemental reste une échelle formelle ne se justifiant qu'au regard de la

<sup>1</sup> "Où vit-on le mieux en France". Le Point n°805, 22 février 1988. Résultats détaillés dans le cours d'analyse de données de D. LADIRAY

disponibilité des données. Pour une approche des qualités concourant au bien-être des populations résidentes, l'échelle des agglomérations et des communes fournirait à l'évidence une base plus pertinente.

## 2 - LA CONSTITUTION DE STATISTIQUES DES FAITS D'ENVIRONNEMENT

La représentation de l'état d'un environnement ne peut emprunter facilement la voie classique de la statistique des quantités (masses, flux, moyennes).

Elle est soit scientifique, et dans ce cas, elle adopte l'approche systémique (fonctionnement d'un écosystème, processus d'adaptation et de régulation), soit normative, c'est-à-dire fondée sur des systèmes de références de qualité soumis à surveillance. La mesure de la quantité n'est adaptée qu'à la comptabilité des ressources, ce qui explique que la seule démarche cohérente d'évaluation de l'environnement à l'échelle d'un territoire soit la comptabilité dite patrimoniale (qui n'a été mise en oeuvre qu'à l'échelle très globale des comptes de la nation).

En dehors de cette voie très globalisante qui n'est pas directement opérationnelle, la logique qui prévaut dans le recueil des données d'environnement est celle du réseau d'alerte. Ceci explique que l'information reste nécessairement lacunaire (dans le temps et dans l'espace) et réductrice. Elle n'est collectée qu'en certains points jugés sensibles ou servant de référence, et ne prend en compte qu'un nombre de paramètres limités qui ne sont que les indices de phénomènes de dégradations complexes et multiformes. A la différence des statistiques classiques (démographie, économie), l'information n'est jamais complète et se prête difficilement à l'échantillonnage et aux calculs intégrateurs (moyennes, extrapolations).

Parmi ces problèmes théoriques, la question des échelles spatiales de référence n'est pas la moindre. Comment déduire du système d'observation de la qualité des eaux de rivières et souterraines une mesure ou un indicateur de la qualité des ressources en eau d'un territoire? Comment, dans le même ordre d'idée, tirer des mesures de la qualité de l'air dans les sites exposés (urbains ou industriels), un indice caractérisant la qualité de l'air d'une région?

Outre la question mathématique de l'intégration de données ponctuelles dispersées de manière non homogène (problème complexe mais pour lequel les solutions théoriques existent), la question du choix des unités spatiales pertinentes (d'un point de vue physique) demeure sans réponse satisfaisante. Or elle est la base de toute tentative de constitution de séries statistiques dans la longue durée<sup>1</sup>.

Les recommandations tirées des réflexions qui se sont échelonnées entre 1972 et 1981 (cf. G. ADER<sup>2</sup>), soulignent la difficulté de la tâche en même temps que l'importance du développement d'une information statistique sur l'état de l'environnement au niveau régional. Mais elles ne proposent aucun guide conceptuel pour élaborer, et suivre dans le long terme, des séries statistiques régionales. D'ailleurs G. ADER admet que "les propositions du rapport de mission de 1982 n'eurent pas de suites".

### **3 - ELABORATION D'UN CADRE TECHNIQUE POUR L'ELABORATION DE STATISTIQUES DE L'ENVIRONNEMENT AU NIVEAU REGIONAL**

En 1991, l'IARE<sup>3</sup> a proposé un cadre pour la compilation de données régionales intéressant les phénomènes d'environnement. Cette démarche était motivée par le constat de la très grande hétérogénéité des différentes expériences de tableaux de bords régionaux. Cette hétérogénéité interdit de fait toute tentative de comparaison inter-régionale, et les documents réalisés s'apparentent généralement à des "livres blancs", c'est-à-dire à des constats ne prévoyant pas de suivis périodiques, et de ce fait incapables de cerner les évolutions de la qualité de l'environnement.

La tentative de l'IARE montre toute la complexité d'une construction raisonnée et systématique de statistiques sur l'environnement. Outre le fait qu'elle ne discute pas la pertinence de l'approche thématique classique (l'eau, l'air, la forêt, la faune et la flore, les sols, les paysages, le bruit, la radioactivité sont les thèmes retenus), elle ne résout pas les deux difficultés fondamentales :

<sup>1</sup> G. ADER, L'environnement chantier statistique d'actualité in Courrier des Statistiques n°65, mars 1993.

<sup>2</sup> G. ADER, Les statistiques de l'environnement, Rapport de mission présenté à M. le Ministre de l'Environnement. Paris, INSEE, juillet 1982.

<sup>3</sup> IARE, Institut des Aménagements Régionaux et de l'Environnement (Montpellier).

## 1- la définition des espaces de référence

S'agit-il d'unités bio-géographiques (problématique écologique) ou de zones géo-économiques (problématique d'aménagement) ou d'entités administratives (problématique politique)?

## 2- l'objet même de la quantification recherchée

Vise t-on la mesure de l'état du milieu (problématique écologique) ou la mesure de l'exploitation des ressources naturelles (problématique d'aménagement) ou la mesure des émissions polluantes ou nuisantes (problématique sécuritaire)?

Conformément au souci de répondre à une demande sociale déjà construite, le tableau des indicateurs proposés satisfait principalement le point de vue des aménageurs et des politiques. Suivre l'évolution de l'utilisation des ressources (usages, prélèvements, qualité de la ressource), et contrôler les points d'émission de polluants ou de nuisances sont les deux axes privilégiés. Il faut reconnaître que cette démarche est celle qui prévaut depuis toujours dans l'observation statistique des ressources dites "naturelles".

La construction de ces indicateurs est fondamentalement fonctionnelle, et répond à des préoccupations gestionnaires sectorielles (suivi de la production forestière, contrôle de la qualité des eaux de surface, des rejets polluants liquides, suivi des plans d'occupation des sols, pression de la chasse et de la pêche, etc...). Centrée sur une tentative de description du milieu naturel physique et biologique et de ses altérations, cette batterie d'indicateurs n'aborde pas la représentation de l'environnement comme relation de l'homme avec le milieu qu'il occupe, exploite et transforme.

Il s'agit d'une tentative imprégnée d'un postulat écologique implicite, celui de l'absolu d'une nature originelle qu'il faut sauvegarder et préserver, en particulier des conséquences perturbatrices des activités humaines. C'est la vision anglo-saxonne et internationale des indicateurs d'environnement. Elle paraît bien adaptée au souci de réaliser de grands bilans périodiques (vision à long terme) sur l'état de vastes unités géographiques et pour la planète toute entière.

Cette approche n'est pas directement opérationnelle pour des préoccupations d'aménagement du territoire, inscrites dans le moyen ou le court terme, qui recherchent plutôt des outils d'aide à la décision pour évaluer des alternatives d'aménagement.

#### 4 - PROBLEMATISATION DU CONCEPT D'ENVIRONNEMENT

Les premiers travaux du CREDOC sur l'environnement (1975)<sup>1</sup>, ont exploré les multiples perspectives englobées par cette notion pour déboucher sur une problématique plus dynamique.

La question de l'environnement est le résultat de l'intersection de deux systèmes explicatifs du monde, l'économie et l'écologie, dont les champs se superposent. On comprend mieux dès lors, que la notion d'environnement véhicule habituellement deux niveaux: celui des conditions de vie (l'environnement au sens social) et celui du milieu de vie (l'environnement au sens physique).

Pour l'écologie, comme en économie, la distinction entre micro et macro-environnement est pertinente: le premier permet de caractériser l'échelle de l'espace quotidien d'un ménage voire d'une communauté, le second l'échelle d'un espace d'aménagement régional ou supra-régional qui concerne la société dans sa globalité.

Bien que l'environnement soit à l'évidence un concept global, il est toujours appréhendé de manière sectorielle ou spécialisée: on parlera d'environnement naturel, urbain, économique, socio-culturel, etc...

En fait, dans tous les cas, ce qui commande le recours à cette notion empirique et globalisante, c'est le souci de représenter un mode de relations entre un sujet (l'individu, le groupe social, l'entreprise, etc...) et un système d'objets investi de sens.

Une telle perspective conduit à s'interroger sur les formes de perceptions et de représentations que l'homme (approche psycho-sociale) ou les sociétés (approche anthropologique) donnent de leur environnement. Ce qui est en jeu, c'est la recherche de ce qui fait sens dans le monde matériel pour rendre compte des phénomènes qui déterminent les conditions d'existence des sociétés. L'évolution historique des sociétés a conduit à dissocier les conditions sociologiques des conditions écologiques de l'existence humaine, là où les sociétés anciennes appréhendaient l'ensemble de ces déterminants dans une perspective cosmogonique (celle des principes sacrés commandant l'ensemble des phénomènes naturels et sociaux).

<sup>1</sup> J-F. BERNARD, Typologie de l'environnement. Rapport de synthèse - CREDOC, décembre 1975.

Elle a aussi contribué à accorder progressivement plus de poids aux processus endogènes de structuration sociale (déterminants sociologiques et économiques) qu'aux facteurs naturels perçus comme exogènes (déterminants écologiques).

Néanmoins on peut interpréter l'exacerbation de la sensibilité environnementale contemporaine comme un retour sur les déterminants primaires de la vie humaine, retour suscité par une crise de croissance de l'économie-monde (au sens où l'entend F. BRAUDEL). Phénomène alimenté par le sentiment généralisé de la finitude de l'espace terrien et de ses ressources, et par les crises à multiples facettes des fortes densités de peuplement.

Dans la recherche des processus de régulation de leurs conditions d'existence, les sociétés les plus développées tentent aujourd'hui de contrôler les déterminants des cycles fondamentaux (l'eau, l'air, la diversité biologique) aux échelles régionales aussi bien que planétaire. L'écologie scientifique sert de modèle explicatif aux experts, tandis que la notion d'environnement traduit le système des représentations qui donne forme, au niveau des individus et des groupes sociaux, à ce besoin de régulation.

On comprend mieux dès lors le hiatus qui existe entre l'approche scientifico-technique des problèmes d'environnement (celle des Etats, des organisations internationales comme des ONG, voire des gestionnaires des ressources) et une perspective politique d'adaptation des sociétés à leur environnement pris dans sa globalité comme dans sa fonctionnalité. Ces dernières s'intéressent moins aux grandes unités naturelles qu'à l'espace des interrelations locales, régionales, ou nationales, où toutes les dimensions de l'aménagement du territoire sont imbriquées.

Les études, nombreuses, sur la perception du milieu montrent avant tout la relativité des systèmes de repères et des sensibilités qui conduisent à ne retenir d'un milieu qu'un nombre restreint de caractères. Qu'il s'agisse de représenter l'image de la ville, de décrire un paysage, ou de rendre compte de l'adaptation d'une communauté à un milieu, l'ensemble des aspects jugés significatifs et donc représentatifs est à la fois très limité et passablement différent d'une culture à une autre. La perception du paysage en fournit un très bon exemple.

Dans ce domaine, comme dans beaucoup d'autres, on est ramené aux processus de la généralisation cognitive : une chaîne d'interactions permanentes mène des perceptions sensorielles à la structuration d'images mentales, et de celles-ci à l'affirmation d'attitudes et de comportements. Mais au coeur de ces processus, le plus fondamental est le système des

valeurs qu'une société accorde à tel ou tel aspect de la réalité sensible, et par lequel elle lui confère du sens.

Finalement la question sociologique que pose la perception de l'environnement est moins de savoir comment décrire les caractéristiques d'un milieu bio-physique que d'appréhender le système des préférences qui conduit à valoriser telle ou telle dimension de l'espace sensible qui sert de référence à un groupe social.

Analyser le système des valeurs qui permet la structuration de cette image mentale collective que l'on nomme "environnement" n'est pas immédiat. Les enquêtes d'opinions que suscite la thématique de l'environnement ne répondent généralement pas à cette question. Les opinions recueillies sont le plus souvent interprétées en fonction de paramètres sociologiques de position (âge, sexe, CSP, lieu de résidence,...) et non comme des discours ayant une logique générative propre.

Or il en va de la formulation des préférences environnementales comme de la description des caractéristiques d'un milieu. Lorsque l'on passe en revue la série des paramètres bio-physiques classiquement utilisés pour rendre compte de l'état d'un milieu, on mobilise sans trop y prêter attention un processus de découpage du réel façonné par la démarche scientifique et un modèle explicatif des relations existant entre des paramètres jugés pertinents, qui correspond au modèle systémique de l'écologie scientifique. Mode de pensée et modèle explicatif sont les véritables principes générateurs de ce processus de représentation dit "objectif" du milieu de vie.

La construction d'une image mentale collective, généralement qualifiée de "subjective", emprunte nécessairement les mêmes voies. L'anthropologie nous apprend que les sociétés primitives construisent leur vision du monde et en particulier la représentation de leur environnement, par le biais d'un mode de pensée symbolique et selon un modèle cosmogonique. C'est d'ailleurs le seul mode de formalisation de la connaissance dont ces sociétés disposent.

Dans les sociétés contemporaines, bien que la pensée scientifique ait introduit une forme privilégiée d'appréhension des faits sensibles, une dualité de représentation subsiste justifiant la distinction entre approches objective et subjective. La thématique de l'environnement en fournit un exemple particulièrement éloquent, dans la mesure où la démarche analytique s'avère beaucoup trop réductrice pour traduire la complexité et la globalité de l'image mentale qui est en jeu. Pour parvenir à la confrontation d'informations

objectivantes et de données de perception subjectives sur l'état d'un milieu, il faudrait être en mesure de décomposer le processus cognitif d'élaboration de l'image mentale. On est encore loin de cette démarche idéale.

Les premiers travaux du CREDOC ont cherché à répondre à la question "de quoi s'agit-il lorsqu'il est question d'environnement?", et à constituer "l'environnemental" comme un sens spécifique, en établissant un modèle génératif inspiré de la linguistique et de la sémiologie.

Selon ce modèle, l'environnement prend sens par le fait qu'un individu construit des relations signifiantes entre sa position de sujet et des objets qui apparaissent nécessaires à ses conditions d'existence. L'un des exemples les plus classiques de ce processus, et le plus étudié, est la manière dont l'enfant repère et construit son environnement familial<sup>1</sup>.

Par rapport à la socialisation, qui pour la sociologie classique, est le processus de construction du sujet dans un champ de relations sociales qui le dépasse très largement, on peut dire que la conscience de l'environnement est l'une des dimensions, aujourd'hui particulièrement exacerbées, de la représentation de la condition humaine. Dans la première moitié de ce siècle, c'est plutôt la conscience de classe ou, ce qui revient au même, la condition sociale, qui constituait le référentiel privilégié.

Dans la notion d'environnement, deux dimensions sont à l'oeuvre par lesquelles le sujet évalue sa condition : d'une part les conditions de vie, d'autre part la qualité de la vie. Dans le sens le plus large et le plus générique, les conditions de vie traduisent le résultat de l'adaptation du sujet à un espace vital, vu au travers des conditions matérielles de l'existence. Quant à la qualité de la vie, elle rend compte du principe de comparaison à un idéal normatif qui permet au sujet de s'inscrire dans le processus de la distinction sociale et d'évaluer sa position.

Ce qui fait le caractère globalisant de tout système environnemental, c'est que le sujet s'inscrit dans son propre univers comme élément de l'environnement des autres. Quand on parle de l'environnement d'une entreprise, on pense à toutes les structures qui entrent en relation avec elles et influent sur ses marges de manoeuvre. Et l'on devine que cette entreprise particulière est, dans le même temps, l'un des paramètres structurants d'autres entités fonctionnant dans ce champ d'interrelations. Dès lors il y a deux manières distinctes

<sup>1</sup> Cf. M. CLARY, La vie à l'école élémentaire : structuration d'un espace de pratique quotidienne, 1987.

d'aborder la description d'un tel espace: soit en tant qu'observateur en position d'extériorité, soit à partir d'informateurs inscrits dans l'espace des positions engendré par ce champ.

Si l'on prend le cas d'une étude régionale, comme celle qu'a réalisée le CREDOC sur les indicateurs d'environnement en Rhône-Alpes<sup>1</sup>, les deux démarches conduisent à deux systèmes de connaissance distincts. L'observateur peut, dans l'idéal, établir le système des interactions qui relie les activités et les formes d'occupation de l'espace aux déterminants physiques, biologiques et culturels de la région. Il s'agit de la démarche classique de la géographie humaine française, autant que celle de l'écologie humaine des anthropologues anglo-saxons, démarches auxquelles la perspective écologique a simplement ajouté un plus grand souci de systémisme.

Les informateurs, quant à eux, livrent le contenu des sensibilités des sujets concernés sur leur cadre de vie et à la qualité de ce qu'ils appréhendent comme leur environnement. Des informateurs privilégiés peuvent, en outre, fournir les clés d'interprétation de ce qui s'attache comme sens et valeurs aux différents aspects qu'un groupe social retient comme significatifs de son environnement.

Toutefois quels que soient le détail et la précision des analyses, ces deux démarches ne sont pas de nature à se rejoindre. Environnement objectivé et environnement ressenti ne sont pas vraiment les deux faces d'un même phénomène, et il est illusoire de penser pouvoir contourner la difficulté de construction du premier en lui substituant l'observation du second. Concrètement les opinions d'une population sur la qualité de son cadre de vie ne reflètent pas l'état de cet environnement tel qu'on peut le mesurer en se référant aux normes disponibles.

La simple juxtaposition de mesures dites objectives et d'informations dites subjectives ne donne qu'une illusion de complémentarité. Ce sont en fait les principes de construction des tableaux d'indicateurs qui doivent être approfondis pour parvenir à cerner le champ du concept d'environnement selon une démarche articulant, dialectiquement, représentation sociale (sensibilités et image mentale) et processus d'objectivation (mesures et diffusion d'informations)<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> G. POQUET, B. MARESCA, C. FOUREL, Etude exploratoire pour l'élaboration d'indicateurs sur la qualité de la vie et sur l'environnement en région Rhône-Alpes. Paris, CREDOC, janvier 1993.

<sup>2</sup> Sur l'approche de la notion d'environnement diffusée par les médias, voir P. LASCOUMES, L'environnement entre nature et politique. Un patchwork mal cousu. 1993.

**DEUXIEME PARTIE**

**LES REPRESENTATIONS DE L'ENVIRONNEMENT**

## 1 - ENVIRONNEMENT ET CADRE DE VIE

On pourrait dire qu'au cours des vingt dernières années, l'écologie en tant que phénomène de société a inscrit le "fait naturel" comme nouveau principe moral de la responsabilité individuelle et collective. Compte tenu de l'omniprésence de cette thématique dans le discours surmédiatisé de la sauvegarde de la nature, on s'attend généralement à ce que les enquêtes sur les perceptions de l'environnement confirment l'importance prise par ce nouvel horizon de la vie sociale.

C'est d'ailleurs en fonction de la référence à cet absolu de la nature, que la société se doit de préserver, que le besoin d'objectivation de l'état des milieux devient crucial, et que la recherche d'indicateurs paraît indispensable.

Sondages et enquêtes semblent de prime abord le confirmer. En proposant d'associer la notion d'environnement à différents concepts, l'enquête de l'INED (Population - Espaces de vie - Environnements) montre que la quasi totalité des personnes interrogées est d'accord avec la correspondance entre environnement et nature<sup>1</sup>.

Pourtant à propos du choix des priorités en matière de lutte contre la dégradation de l'environnement, les enquêtes du CREDOC montrent que le souci de la sauvegarde du patrimoine naturel (faune et flore notamment) est nettement moins affirmé que celui de qualité de l'eau et de l'air, et de gestion des déchets.

---

<sup>1</sup> Population et Société n°280, juin 1993.

Tableau n°1  
**QUELLES SONT LES ACTIONS PRIORITAIRES A MENER POUR LUTTER CONTRE  
 LA DEGRADATION DE L'ENVIRONNEMENT ?**  
 (Classement par ordre décroissant des premières réponses)

- En % -

	Réponse 1	Réponse 2	Total 1 + 2
L'élimination des déchets industriels	21,9	20,9	42,8
La lutte contre la pollution de l'eau, des rivières et des lacs	16,8	25,9	42,7
La lutte contre le bruit	14,3	4,0	18,3
La réduction de la pollution de l'air ou de l'atmosphère	13,4	20,4	33,8
La prévention des risques de l'industrie nucléaire	13,1	9,0	22,1
La sauvegarde des plantes et des animaux sauvages	10,3	7,4	17,7
Le développement de nouvelles technologies de production respectueuses de l'environnement	7,6	7,5	15,1
La protection des paysages (montagne, mer ...)	2,3	4,6	6,9
Ne sait pas	0,3	0,3	0,6

Source : Enquête "aspirations" CREDOC, 1991.<sup>1</sup>

Le travail réalisé par le CREDOC en région Rhône-Alpes montre particulièrement bien que l'intériorisation du discours sur la protection de la nature ne signifie pas que l'environnement soit concrètement appréhendé en fonction de cette référence privilégiée. Dans les entretiens non-directifs, la notion d'environnement est plus systématiquement associée à celle de cadre de vie, c'est-à-dire à une série de préoccupations qui se rapportent directement à la problématique des conditions de vie. La nature, vue comme un espace et un système autonomes, ne résume jamais à elle seule l'idée d'environnement : le sujet se situe toujours au centre de son espace et sélectionne à la mesure de ses besoins propres, les éléments qui composent son environnement.

<sup>1</sup> A. DUFOUR, La dégradation de l'environnement : des opinions aux actions. CREDOC, octobre 1991.

Dans le cadre d'une étude exploratoire du CREDOC visant la construction d'indicateurs d'environnement, 200 personnes résidant dans des zones contrastées de la région Rhône-Alpes ont été longuement interrogées sur la manière dont elles se positionnaient par rapport à certains concepts concernant l'environnement. Quatre micro-régions représentatives de la diversité de la région ont été retenues pour réaliser l'enquête :

- une grande agglomération (la communauté urbaine de Lyon),
- une région à dominante agricole et touristique (le Diois),
- une région à dominante industrielle (la vallée du Gier),
- une région de montagne à dominante tertiaire (le Chablais).

Dans ces régions des entretiens non directifs ont été conduits auprès d'habitants, d'élus locaux, de responsables d'associations, de chefs d'entreprises et de responsables de services publics.

Ce travail a donné lieu à un rapport réalisé pour le Conseil régional (Environhonalpes, janvier 1993).

### **1-1. Deux grands modèles de structuration du concept d'environnement**

On rencontre en fait deux grands systèmes de définition de l'environnement, l'un fondé sur la conscience de la globalité d'un espace incluant nature et société, l'autre se focalisant sur les conditions d'existence de l'homme.

Dans le premier registre, la nature est souvent énoncée en premier et de manière générique, comme concept de référence, mais son abstraction même empêche qu'on en reste là. L'environnement est une notion d'emblée plus concrète, et appelle nécessairement un complément qui se rapporte plus directement au sujet qui en parle.

*"L'environnement ? J'y mets tout : il y a l'environnement naturel, mais aussi l'environnement urbain. C'est le milieu de vie, ça peut aller jusqu'à la planète toute entière"* (responsable d'association écologique - Diois).

*"L'environnement ? C'est un tout : depuis la nature jusqu'aux conditions de travail"* (agriculteur - Diois).

*"L'environnement ? C'est tout ce qui entoure : les choses naturelles et les choses humaines. C'est tout sauf moi"* (employé de mairie - Diois)

La notion du "tout", c'est-à-dire de la globalité, mais aussi le principe de l'anthropocentrisme, "ce qui m'entoure", sont ici déterminants. Ces définitions ne font pas à première vue référence à un espace précis et concret. Elles ont plutôt le souci de fournir un cadre conceptuel, pour rappeler qu'il faut allier "nature" et "culture". Ces définitions sont dominantes dans le Diois (petite région du nord de la Drôme), espace rural qui vit en grande partie de son patrimoine naturel.

En fait ce cadre très général appelle un complément qui permet de se ramener aux conditions de vie. C'est l'idée du "cadre de vie" qui prend, dans ce premier registre des définitions de l'environnement, une dimension propre.

*"Le cadre de vie ? C'est mon petit trou dans le Diois"* (responsable d'association écologique - Diois).

*"Le cadre de vie ? C'est la vie à la campagne"* (agriculteur - Diois).

*"Le cadre de vie ? C'est le paysage, le rythme imposé par les obligations, c'est la famille, le boulot, les loisirs"* (employé de mairie - Diois)

L'individu fait alors entrer beaucoup d'éléments, à première vue disparates, de son décor et de son mode de vie quotidien, qui ont en commun de se rapporter à un espace concret, et de se situer implicitement dans le registre de l'évaluation de la "qualité" du lieu de vie.

Cette approche évaluative, fondée sur des images normatives, représente un second registre des définitions de l'environnement, celles qui se situent d'emblée dans la représentation fonctionnelle de l'espace qui matérialise l'univers quotidien de l'individu.

*"L'environnement ? C'est un endroit où il n'y a pas trop de nuisances, aussi agréable que possible, au calme"* (un habitant de St-Chamond - Gier).

*"L'environnement ? C'est la ville avec des espaces verts, de la verdure, assez boisé, et une maison où l'on se fait un cadre de vie"* (une habitante de St-Etienne - Gier).

*"L'environnement ? C'est pas seulement celui de l'homme pour que celui-ci puisse mieux vivre. Pour beaucoup l'environnement n'est que la préoccupation du mieux-vivre, sans s'occuper de la nature, des animaux, des plantes.*

*Et le cadre de vie ? C'est plus personnel, plus lié à l'homme. Certains se trouvent bien dans un cadre bétonné" (écologiste - St-Etienne - Gier)*

Cette série de définitions montre la modification de perspective qu'induit l'espace urbain. Dans la vallée industrielle du Gier qui s'étend entre le Rhône et St Etienne, la référence du cadre de vie est avant tout la ville, qu'elle soit grande (St-Etienne), moyenne (St-Chamond) ou petite (Rive-de-Gier). L'espace est d'emblée concret, limité. Il intègre une coupure majeure, fondatrice de l'identité urbaine: il y a la ville et quand on en sort il y a la campagne, c'est-à-dire peu ou prou la nature, puisque de toute façon la ville s'oppose au reste de l'espace.

*"Dans l'environnement, il y a l'agglomération urbaine et la campagne, c'est deux questions différentes. Le plus important c'est l'environnement de l'agglomération" (responsable d'association -Lyon)*

*"Notre environnement, c'est une petite ville à taille humaine, avec la campagne à proximité immédiate, et un grand centre urbain à proximité suffisante" (responsable économique - Gier)*

*"Comment jugez-vous la qualité de l'air ? Dès que l'on franchit les limites de la ville on se trouve à la campagne où l'air est beaucoup plus pur" (responsable d'association - Saint-Etienne - Gier)*

Fondamentalement il n'y a pas de différence entre le concept d'environnement et celui de cadre de vie.

*"L'environnement ? En gros c'est la qualité de la vie : le cadre de vie dans lequel on se meut, c'est la beauté du paysage, l'air, le bruit, l'habitat, les possibilités de circulation, un peu les aspects culturels.*

*Et le cadre de vie ? C'est très proche" (responsable économique - Lyon)*

Pour beaucoup d'habitants de la vallée du Gier, l'environnement c'est simplement le cadre de vie citadin sans plus de précision. La question apparaît même souvent embarrassante, comme si la notion paraissait décalée par rapport à la culture urbaine et industrielle de la vallée.

*"L'environnement ? Dans une ville ? Je sais pas... : les poubelles, l'eau potable, la verdure, les espaces verts" (un ouvrier de St-Chamond - Gier)*

A la différence des espaces profondément ruraux, où bourgs, campagnes et reliefs sont perçus en continuité, comme des motifs sur la même toile, la structuration urbaine et industrielle engendre une spécialisation de l'espace où l'on perçoit aisément des zones différenciées séparées par des frontières nettes. En structurant l'image mentale du cadre de vie, ces unités rejettent la nature soit très loin du concret ("il faut se préoccuper aussi de la nature, des animaux, des plantes"), soit dans des parties spécialisées de l'espace.

Dans la vallée du Gier, dont la rivière est aux yeux de tous l'exemple même de la nature "sacrifiée", le parc naturel du Pilat, qui est une zone dûment délimitée et labellisée "naturelle", représente pour beaucoup d'habitants le lieu de la permanence de la nature en soi.

*"Le paysage se dégrade à Sorbiers même, mais il y a le Pilat qui est une belle région" (responsable d'association - Gier).*

*"St-Chamond bénéficie d'une implantation privilégiée à proximité de St-Etienne et de Lyon, et du parc naturel du Pilat" (acteur économique - Gier).*

Les deux modèles de représentation de l'environnement que l'on vient d'esquisser peuvent apparaître passablement caricaturaux et sembler ne retenir que des extrêmes. On vérifie sur d'autres régions étudiées en Rhône-Alpes que ces deux modèles épuisent pour l'essentiel les diverses conceptions proposées de l'environnement et du cadre de vie. En fonction du degré de ruralité et d'urbanité, on constate une oscillation des discours entre ces deux structures de représentation: le modèle "globalisant" et le modèle "spécialisant".

Dans les régions où les grands espaces naturels sont les plus présents, qui en Rhône-Alpes se manifestent surtout par les hauts sommets et les grands lacs, on remarque une tendance plus affirmée à définir l'environnement simplement par l'idée du "cadre naturel". Mais, là encore, le milieu comme écosystème n'est pas explicitement présent. C'est la fonction du décor qui prédomine.

Dans le Chablais notamment (massif montagneux bordant la rive sud du lac Léman), l'environnement c'est d'emblée "le cadre naturel très riche, le lac, la montagne, le climat", de "beaux paysages".

*"La qualité de l'environnement ? C'est une nature exceptionnellement riche, due au facteur naturel et à l'agriculture traditionnelle"* (responsable d'association - Chablais)

*"La qualité de l'environnement ? C'est la montagne, le lac, l'air sain"* (habitante - Chablais)

Le cadre naturel est ici un équivalent du cadre urbain qui sert de référence aux citoyens. Il caractérise le contexte qui permet de situer géographiquement l'environnement du sujet, mais il ne renvoie pas vraiment à l'idée de milieu en soi, qui définit plus précisément la nature dans la conception écologique.

Finalement l'analyse des définitions pragmatiques de l'environnement montre que l'adéquation avec l'idée de nature, dans sa version moderne, reste superficielle ou bien tellement générale, qu'elle ne rend pas vraiment compte de la perspective investie par l'individu à partir de son expérience personnelle. On retiendra à ce stade deux dimensions structurantes.

La première est l'évanouissement quasi-systématique de l'idée de nature dans le concept d'environnement : soit par globalisation (l'environnement, c'est la nature et le cadre de vie), soit par fonctionnalisation (la référence privilégiée au cadre de vie évacue toute mention de la nature). On prend la mesure, à ce niveau, de la difficulté d'articuler la formulation des rapports entre l'homme et son milieu (imbriquant le social et le biologique) avec une caractérisation des propriétés et des "qualités" des espaces qui agissent sur les

conditions de vie. La conception environnementale se superpose à la vision comportementale sans solution de passage, ce qui n'empêche pas ces deux "étages" d'être également nécessaires à la structuration de l'idée d'environnement.

La seconde dimension structurante est la mise en perspective de la perception de l'environnement en fonction d'un cadre qui sert à délimiter le champ des relations et des propriétés qui sont privilégiées par l'individu. Ce cadre sert autant à penser les interactions homme/nature, qu'à dresser la listes des facteurs déterminants d'un cadre de vie. Il s'agit de la "ville de saint-Chamond", comme des "rives du Lac Léman", ou bien encore de "mon petit coin du Diois".

On remarquera que ni l'un ni l'autre de ces processus de construction de la définition de l'environnement, ne conduisent à délimiter d'emblée un espace de référence concret, qui serait l'enveloppe des lieux pris en compte pour cerner l'environnement. Cette propriété se retrouve d'ailleurs à des échelles beaucoup plus restreintes, comme dans le cas des quartiers d'une ville. On verra plus loin que lorsqu'on cherche à cerner l'image d'un quartier en collectant des descriptions de ses résidents, on n'aboutit pas non plus à des représentations véritablement "réalistes".

On vérifie également que l'environnement n'est pas le résultat d'une vision circulaire concrète sur "ce qui entoure"<sup>1</sup>, vision qui procéderait méthodiquement, selon le modèle de la cartographie, par l'emboîtement d'échelles successives, du plus proche au plus lointain. Le fonctionnement de l'image mentale qui permet d'évaluer subjectivement l'état d'un environnement, suppose l'intervention de codes de construction et en particulier d'un système de catégorisation normatif. Si le code répond à une logique stable quels que soient le type d'environnement et la manière de le définir, on peut envisager la sélection d'indicateurs subjectifs pertinents. S'il s'agit au contraire d'une construction éminemment relative, propre à la psychologie du sujet, ou bien dépendante des positions sociales, rendant du même coup difficile la sommation de jugements subjectifs ne visant pas les mêmes dimensions, l'évaluation subjective ne vaudra qu'en tant qu'expression du processus d'adaptation sociale de l'individu.

---

<sup>1</sup> Rappelons que par son étymologie, environnement dérive du principe de la délimitation circulaire d'un lieu (environs, entour, alentours).

## 1-2. L'environnement entre normes idéales et normes pratiques

Les premiers résultats de l'enquête de l'INED fournissent un début de schéma de caractérisation des thématiques associées à la notion d'environnement, par le biais d'une étude de la fréquence d'association de ce terme avec une série de concepts très divers.

Tableau n°2

### LES MOTS LIÉS A L'ENVIRONNEMENT SELON LA LOCALISATION DE LA RESIDENCE

Voici une liste de noms. Lesquels vous semblent liés à la notion d'environnement ?	Proportions de réponses « oui » selon la réponse à la question : « votre logement se trouve t-il ? »								
	Très grande ville	Périphérie (très grande ville)	Autre grande ville	Périphérie (autre grande ville)	Ville plus petite	Bourg ou un village	Campagne	Campagne (maison isolée)	Ensemble
Nature	97	97	97	97	98	99	97	98	98
Campagne	94	86	98	92	92	96	97	95	93
Odeur agréable	81	83	80	82	83	84	85	83	83
Maison	71	72	73	68	74	76	74	69	74
Sécurité quotidienne	66	61	63	52	69	64	64	49	64
Odeur désagréable	68	63	62	55	64	62	62	61	63
Ville	74	67	69	57	60	50	48	40	58
Violence quotidienne	53	48	44	46	43	39	37	35	43
Maladie	20	22	33	28	31	28	33	30	28

Source : INED - Population et Société, n°280, 1993.

On constate que les concepts les plus fréquemment associés sont ceux qui servent à reconstruire l'image de ce qui identifie le mieux la nature dans notre univers symbolique: la campagne, la végétation, l'odeur agréable, le silence, les animaux. Cette image mentale correspond au schéma d'idéalisation de l'idée de nature, pour une société qui puise ses références avant tout de sa tradition rurale.

Le second ensemble de ces correspondances est plus directement en relation avec ce que l'on pourrait appeler l'"environnement vécu" (sur le modèle de "l'espace vécu" des géographes), et qui se rapproche de la notion de cadre de vie: maison, climat, bruit, sécurité quotidienne, odeur désagréable, santé, ville.

Les thématiques du cadre de vie et de la qualité de la vie font entrer dans un registre plus concret, parce que plus directement associé à la thématique des conditions de vie et du bien-être. Autant la définition de ce qu'est l'environnement met très fréquemment la personne interrogée dans un embarras sensible, et donne lieu à des assemblages difficilement

cohérents de représentations multiples, autant le recours à la notion de cadre de vie simplifie d'emblée la perspective, en invitant à pratiquer une évaluation plus personnelle de la condition résidentielle du sujet.

On n'obtient pas pour autant une vision homogène, pas plus de l'espace pris en compte, que des propriétés retenues pour en parler. On perçoit néanmoins une certaine homogénéité dans les discours, qui tient à la fois au centrage sur le sujet, et à l'échelle plus réduite, par rapport à la notion d'environnement, des aspects pris en compte.

Un premier ensemble de définitions se contente de désigner un espace qui définit à la fois le décor et le lieu de référence du quotidien. L'échelle la plus restreinte est celle de la maison: c'est aussi l'une des plus souvent sollicitées.

*"la maison et le paysage alentour"* (un acteur économique - Diois).

*"les abords du lieu d'habitation et ce qui facilite le bien-vivre"* (un acteur économique - Diois).

*"ce qui est plus proche et plus quotidien, la maison"* (un habitant - Chablais)

*"la maison, le jardin, ce qui est plus individuel"* (Un habitant - Chablais)

Singularité et familiarité d'un espace dont le sujet se sent maître, déterminent manifestement le premier niveau du cadre de vie. Cette perspective restreinte est également bien repérable dans les réponses à l'enquête de l'INED. On peut penser qu'elle est associée à une vision très individualisée de l'inscription dans l'espace, mais aussi au sentiment que la relation à l'environnement s'établit surtout dans le cadre d'un espace approprié (dont l'archétype est donné par le pavillon et son jardin, noyés dans une urbanisation diffuse).

Un tel cadre est toutefois trop étroit pour bon nombre de personnes qui appréhendent le cadre de vie en fonction d'un système d'activités sociales, générateur de circulations. Le cadre de référence devient alors le quartier, la ville, la commune, etc...

*"le quotidien et le proche, la rue, la mitoyenneté, les loisirs, les commerces"* (un responsable d'association - Chablais)

*"ce qui touche à la vie de tous les jours, l'architecture, les déplacements"* (un acteur économique - Chablais)

*"le milieu urbain et les circuits professionnels où on évolue le plus souvent"* (un acteur économique - Diois)

*"c'est ma ville"* (un habitant - Diois)

*"la vie à la campagne"* (un habitant - Diois)

*"c'est le paysage, le rythme imposé par les obligations, la famille, les loisirs"* (un habitant - Diois)

A la différence de l'univers limité de la maison, on remarque que ces définitions sont toutes élaborées par l'articulation de deux dimensions, l'une, statique, ayant fonction de désigner l'espace ("la rue", "le milieu urbain", "la campagne"), l'autre, dynamique, motivant les raisons de le parcourir (référence aux commerces, aux loisirs, aux déplacements professionnels). Le cadre de vie est un espace de parcours socialement structuré, dans lequel le décor physique n'est qu'un arrière-plan, qui souvent n'a pas une grande consistance, ou bien reste très générique. Le recours à la notion de paysage est assez souvent utilisé, pour signifier qu'il existe un fond de scène auquel on est sensible.

Ainsi, pas plus la notion de cadre de vie que celle d'environnement ne livrent ce que nous recherchions à l'origine de cette investigation, à savoir la description de milieux concrets, caractérisés aussi bien par des délimitations que par des lieux de référence, sur l'expérience desquels se fonderait la réflexion sur l'état de l'environnement.

Les définitions du cadre de vie esquissant un inventaire structurel de l'espace, comme par exemple :

*"la commune, les infrastructures, les sites"* (un élu - Chablais).

sont vraiment l'exception, y compris lorsque l'on demande à la personne interrogée de parler de la qualité de son environnement.

D'ailleurs la notion de la qualité de la vie s'écarte plus radicalement encore de la perspective naturelle. C'est la problématique de la condition humaine dans sa dimension la plus sociale qui l'emporte alors totalement. Toute référence au milieu ou au cadre disparaît, et il ne subsiste que l'aspiration hédoniste à satisfaire des besoins qui sont au-delà du matériel,

ainsi que l'aspiration au développement des équipements et des services susceptibles d'améliorer les conditions de vie.

la version hédoniste de l'exigence de bien-être :

*"c'est l'absence de stress, c'est avoir plus de relations avec les gens"* (un habitant - Diois)

*"le plaisir que l'on prend à vivre"* (un habitant - Diois)

*"résoudre ses besoins vitaux, plus avoir des loisirs"* (un habitant - Gier)

la version collective de l'exigence de bien-être :

*"les services, les transports en commun, les routes"* (un habitant - Chablais)

*"c'est l'aménagement du territoire, économique, urbanistique, l'aménagement des rivières, etc..."* (un acteur économique - Gier).

Les notions de cadre de vie et de la qualité de la vie renvoient manifestement à la même dimension (le discours sur les conditions de vie), et se recoupent étroitement en se dédoublant de la même manière entre une tendance où prime la conscience individuelle, et une tendance où l'emporte la conscience collective.

Ces notions ne se différencient pas nettement selon le type d'espaces, comme l'urbain et le rural, ou bien selon le niveau d'expériences (notamment entre acteurs économiques, responsables politiques, ou d'associations). Il est vraisemblable, à la lumière des différentes études ayant exploré les aspirations au bien-être, que les divergences de point de vue que l'on a pu repérer dans la manière de définir les concepts, sont à rapporter à des différences de capital culturel, influencées logiquement par le niveau d'aisance matérielle et ses multiples conséquences, mais aussi, et c'est une dimension mal cernée à propos des perceptions d'environnement, par un effet de classe d'âge. Le rapport à l'espace évolue très sensiblement au cours du cycle de vie, ainsi que la nature des aspirations de bien-être. De plus l'échelle de l'aisance et celle de la maturité fonctionnent manifestement en sens inverse, offrant une gamme étendue de nuances dans la façon de percevoir les problèmes d'environnement.

Néanmoins, et c'est le plus important pour nous, il semble bien que l'on ne trouve pas la trace de modèles véritablement différents, qui reposeraient sur des modes d'appréhension de l'espace culturellement très distants. La grande distinction entre villes et campagnes, sociétés rurales (au pluriel) et société urbaine (au singulier), qui a notamment permis d'entretenir l'opposition symbolique entre nature et culture, en magnifiant "l'ordre éternel des champs" contre le désordre et l'artifice des cités, ne produit pas deux manières d'envisager l'environnement, dont l'une serait propre aux ruraux et l'autre aux citoyens.

Pour autant les oppositions rural/urbain et nature/culture restent opérantes dans le champ des représentations, mais on peut admettre que tous les individus intègrent peu ou prou dans les mêmes termes cette structure symbolique (la tension entre nature et culture est un principe fondateur dans toutes les sociétés humaines<sup>1</sup>).

Il reste que si le modèle de construction de l'image mentale de l'environnement n'est pas différenciée selon les régions, les "pays" (au sens des anciens découpages culturels) ou les espaces naturels, conclusion à laquelle parvient également l'enquête de l'INED, deux hypothèses sont encore possibles. Ou bien le modèle est unique et l'on peut recomposer sa cohérence à partir des différents aspects que privilégient les individus selon leur position sociale, ou bien on se trouve en présence d'une logique du "point de vue" (au sens figuré comme au sens propre) qui consiste à mêler des bribes de questions connexes (le sentiment écologique, l'identité sociale, politique ou religieuse, etc..) qui circulent dans les médias<sup>2</sup>.

De la réponse à cette question dépend la possibilité ou non de valider la pertinence de l'idée de structure environnementale et la possibilité de la représenter à l'aide d'indicateurs rassemblant des perceptions collectables par enquête.

---

<sup>1</sup> B. MARESCA, Dans le jardin de l'anthropologue, le territoire du primitif. Mémoire de DEA, 1983.

<sup>2</sup> Voir P. LASCOUMES (1993) op. cit.

## 2 - CADRE DE VIE ET QUALITE DE VIE EN MILIEU URBAIN

L'espace urbain offre un cadre d'analyse intéressant parce qu'il est plus aisé à circonscrire et que son identité, en termes d'environnement, s'impose fortement. Ceci explique sans doute que la quasi totalité des publications sur les indicateurs de niveau de vie, de bien-être ou de cadre de vie (qui pour l'essentiel sont anglo-saxonnes) sont relatives à des études urbaines (voir bibliographie).

Ce cadre peut sembler trop antinomique du milieu naturel pour permettre une approche suffisamment large de la problématique de l'environnement. Il ne s'agit pas d'un véritable obstacle, notre propos étant d'extraire des discours sur le cadre de vie urbain les aspects structurels qui fondent, dans ce contexte, la représentation de l'environnement, de manière à les confronter à ceux que nous avons explorés dans quelques petites régions en Rhône-Alpes.

### 2-1. Rareté des descriptions de la structure physique des quartiers

Dans les analyses de sociologie urbaine que poursuit le CREDOC, au sujet notamment des opérations de la politique de la Ville, des éléments très riches ont pu être collectés sur les images mentales de la ville et les représentations de l'espace dans l'environnement urbain.

Un bon exemple est fourni par l'étude de l'image des différents quartiers de la Ville du Mée-sur-Seine, dans l'agglomération de Melun (Seine-et-Marne) <sup>1</sup>.

Cette ville de 20 000 habitants n'était qu'un village jusque dans les années soixante. Au cours des vingt dernières années plusieurs quartiers d'immeubles et de pavillons ont été construits successivement. Chacun d'eux a une densité propre. On en distingue trois principaux :

- 1- l'ancien village (Le Mée-Village),
- 2- un quartier d'immeubles et de pavillons qui a plus de quinze ans d'existence (Les Sorbiers, Croix-Blanche, Plein Ciel),
- 3- un quartier récent qui a moins de dix ans (Les Courtilleraias) qui se décompose en un centre dense équipé en commerces (l'Allée de la Gare), et tout autour des zones d'habitations plus aérées (Courtilleraias-périphérie).

<sup>1</sup> ces données ont été collectées dans le cadre d'un travail d'évaluation de la politique de la ville menée par le CREDOC pour cette municipalité.

Le travail d'enquête a donné lieu à l'élaboration d'un échantillon de 300 ménages représentatif de l'ensemble de la population. Notre matériel est constitué par les réponses d'un échantillon représentatif d'habitants à la question: "Comment décririez-vous votre quartier à quelqu'un qui ne le connaît pas?", cette approche étant complétée par la formulation d'une série d'adjectifs permettant de rendre compte des aspects jugés les plus déterminants.

La partie centrale du quartier des "Courtilleraies", constitue la partie de la commune la plus dense en immeubles, celle qui a la population la plus populaire, mais aussi celle qui est la plus équipée en commerces et en services.

*"C'est l'Allée de la Gare qui me frappe le plus : il y a des immeubles modernes, les maisons sont très proches. Il n'y a pas assez de verdure et les immeubles côtoient les pavillons. C'est moche".*

*"Ca fait un peu village : il y a des arbres, des bancs, des enfants qui jouent. Il y a une résidence de personnes âgées, des commerces. Le truc qui me dérange c'est le bruit que font les jeunes le soir".*

Les quartiers "Sorbiers-Croix Blanche-Plein Ciel", sont également des quartiers d'habitat moderne, mais un peu plus anciens et plus aérés. La population résidente est plus stable.

*"C'est plutôt accueillant, il y a des grandes tours, il y a un rond-point; c'est calme et agréable; il y a une bonne entente et bonne ambiance entre voisins".*

*"Il y a des tours, des quartiers modernes. Il y a des centres commerciaux, une poste et une église à côté. Je me trouve pas trop mal et c'est bien desservi par les bus".*

Le "vieux village" est le centre historique de la commune où reste implantée la mairie. La commune qui a connu une croissance urbaine extrêmement importante au cours des vingt dernières années était à l'origine un village rural.

*"C'est un quartier très calme et résidentiel. On n'a pas de vis-à-vis, donc on n'est pas trop près des voisins. On a une vue sur la Seine".*

*"Le village est resté comme autrefois avec beaucoup de verdure et un manque de commerçants. Il n'y a pas de grands ensembles mais des pavillons".*

Hormis un petit nombre de descriptions un peu détaillées (dont les citations ci-dessus sont les plus développées), on remarque d'emblée que très peu d'habitants proposent une description spatiale et physique de l'espace correspondant au quartier où ils résident. Dans tous les cas l'attention se porte sur un nombre d'aspects limités concernant :

1 - des "signes" du cadre bâti (illustrant le type de quartier)

*"il y a des immeubles neufs...", "il y a des magasins africains, chinois", "...il y a un parc",*

2- une caractérisation de la population résidente (évaluation du "standing" des habitants)

*"c'est un quartier très peuplé", "il y a beaucoup d'étrangers", "c'est résidentiel",*

3- des "signes" de commodités (traduisant le niveau d'équipement et de services)

*"on a tout à proximité : les commerces, écoles, crèches, collèges", "c'est près de la gare".*

La référence à des détails concrets ne participe quasiment jamais du souci descriptif, encore moins de l'idée qu'il faut d'abord "planter le décor" pour argumenter les agréments ou les désagréments ressentis dans le quartier. Les propos sont d'emblée des discours de satisfaction ou d'insatisfaction que l'on "illustre" plus ou moins . Ainsi, à titre d'exemples :

*"il y a des immeubles neufs et de beaux appartements mais mal situés"*

*"il y a des magasins africains, chinois : c'est exotique, tropical, commerçant"*

*"il y a de la verdure car il y a un parc"*

## **2-2. Les thématiques les plus saillantes**

Si très peu d'entretiens proposent une description vraiment détaillée de la physionomie du quartier, la collection des descriptions recueillies fournit les principales thématiques de jugements, positifs et négatifs. Une série d'aspects plus ou moins concrets permet d'approcher les images mentales que suscite l'environnement résidentiel de cette commune de l'agglomération de Melun.

Les thématiques les plus fréquentes se rapportent à des problématiques classiques de la représentation du cadre de vie urbain, notamment:

1° - les appréciations générales suivantes :

- \* l'opposition agréable/laid
- \* l'opposition calme/bruyant
- \* l'opposition béton/espaces verts

2° - l'opposition dortoir/résidentiel, et ses corollaires :

- \* la référence au "vieux Mée" : l'opposition vrai village/lotissement ou "ville nouvelle"
- \* la référence à Melun : proximité de la "vraie" ville/agrément du Mée-sur-Seine plus résidentiel
- \* la référence à "l'allée de la gare" : y voir un "ghetto"/estimer sa mauvaise réputation excessive

3° - l'opposition bien fréquenté/mal fréquenté, et son corollaire :

- \* le brassage culturel de la population résidente  
forme conciliante ("l'exotisme")/forme du rejet ("la présence d'étrangers")

4° - présence/absence de commodités tels que commerces, services, transports, et son corollaire :

- \* le caractère animé ou vivant/pépère et mort

5° - l'opposition sécurité/insécurité, et ses corollaires :

- \* la présence de jeunes et le tapage nocturne
- \* la saleté des rues, des immeubles, les dégradations

### **2-3. Les jugements normatifs sur le cadre de vie urbain**

De nombreuses descriptions du quartier de résidence ont recours à un discours très global qui cherche à rendre compte du sentiment globalement positif ou négatif qu'inspire le cadre de vie.

*"C'est un quartier très agréable".*  
*"C'est agréable à vivre, on se sent bien".*  
*"Là où je suis, c'est pas trop mal".*  
*"Il est quand même bien".*  
*"C'est pas bien du tout".*  
*"C'est un bon quartier".*

Trois qualificatifs sont fréquemment sollicités pour résumer l'impression générale : "agréable", "bien", "bon".

La notion d'agréable, la plus fréquente, privilégie le cadre comme décor, un cadre dans lequel le "fond de scène" (l'urbanisme) et son "atmosphère" (le voisinage, l'animation) ont une égale importance.

Par *agréable* il faut comprendre l'expression d'une satisfaction générale à l'égard du quartier: on est bien, c'est bien, c'est un bon quartier, c'est sympa.

*"C'est calme, c'est agréable".*  
*"C'est un quartier agréable, il y a du monde, c'est assez animé".*  
*"On est bien, au calme".*  
*"C'est un quartier agréable, il y a beaucoup de verdure".*  
*"C'est agréable, silencieux et verdoyant".*  
*"C'est un coin encore très agréable, privilégié".*

L'agrément est le plus souvent justifié par deux signes, fortement valorisés, la tranquillité des lieux ("c'est calme") et la présence de végétation ("c'est verdoyant!").

La tranquillité véhicule l'image satisfaisante d'un quartier bien fréquenté, où les gens sont discrets, et qui n'est pas perturbé par le passage de personnes étrangères : "c'est calme" s'oppose aussi bien à "c'est bruyant", du fait de la présence de zones commerciales ou de grandes voies de circulation, qu'à "c'est mal fréquenté" parce qu'il y a des jeunes dans la rue, voire des dégradations (tags, saletés).

La verdure fonctionne comme un signe d'urbanisme équilibré, c'est-à-dire qui n'est pas oppressant. Par *verdure* on entend toutes les références à des espaces à connotation "verte" et naturelle: parc, forêt, lac, rivière, campagne.

La verdure est à l'évidence ressentie comme un facteur d'aération de l'espace : elle en devient le terme antinomique de la densité et du caractère "minéral" qui sont associés, négativement, à la perception des quartiers neufs d'habitat collectif. Verdure finit par s'opposer à "béton", à "ville nouvelle" et à "ghetto".

Mais dans le caractère verdoyant, il y a aussi la perception d'une densité végétale qui dessine le gradient inverse de la densité urbaine. La "verdure" va, en effet, du simple fleurissement des quartiers, qui fait souvent figure de l'exigence minimum de l'embellissement du cadre urbain, à l'horizon le plus vert, représenté soit par la forêt, soit par la campagne. Entre ces deux extrêmes il y a place pour des espaces plus ou moins denses, où la végétation peut plus ou moins bien s'étaler et prendre consistance (espaces pavillonnaires avec jardin, vieux villages avec restes de parcelles cultivées, etc...).

Dans ces espaces d'urbanisation récente dont le caractère résidentiel est largement dominant, la double référence de l'espace vert et de la tranquillité est la caractéristique cardinale qui fonde le jugement de valeur sur le cadre de vie.

Dans le détail plus le quartier est à caractère résidentiel affirmé, et associé à un urbanisme aéré (zones pavillonnaires) ou valorisé (le village), plus l'association agréable/calme/verdure apparaît fréquemment dans les descriptions. C'est d'ailleurs la dimension de la tranquillité qui représente le caractère le plus déterminant dans l'idée du quartier "agréable à vivre".

Tableau n°3  
 LES THEMATIQUES DE LA DESCRIPTION DES QUARTIERS RESIDENTIELS  
 Quartiers de Croix-Blanche et du village (Le Mée-sur-Seine)  
 Fréquence de citation des principales thématiques

Croix Blanche		Le village	
Agréable	54%	Agréable	50%
Calme	50%	Calme	50%
Services	32%	Urbanisme	29%
Verdure	28%	Verdure	24%
Urbanisme	24%	Services	21%

Source : Evaluation du DSU du Mée-sur-Seine.

#### 2-4. L'opposition structurante entre urbanisation et verdissement

Dans les quartiers plus denses et plus populaires, c'est le jugement porté sur l'urbanisme proprement dit, et en particulier sur la densité de l'habitat et son esthétique, qui domine les descriptions. La référence à l'*urbanisme* intègre tout ce qui caractérise la structure de l'habitat, et les impressions qui s'en dégagent: les grands immeubles, les HLM, les pavillons, le vieux village, la densité de logements, l'impression de béton, le caractère dortoir ou au contraire résidentiel, l'aspect ville nouvelle ou banlieue.

Mais il s'agit en fait d'une inversion de l'angle de vue. La densité et l'omniprésence du "béton" sont clairement associées au manque d'espaces verts, de fleurissement, ainsi qu'à la densité des immeubles.

*"On voit plus de béton que de verdure".*

*"Il y a de grandes tours, il manque de la verdure".*

*"C'est une ville nouvelle, il y a du béton".*

*"Il y a un peu trop de béton, c'est un peu froid".*

*"Les immeubles sont entassés, les gens sont les uns sur les autres".*

Tableau n°4  
**LA PERCEPTION D'UN QUARTIER DENSE D'HABITAT SOCIAL**  
**Quartier de l'Allée de la Gare (Le Mée-sur-Seine)**  
 Fréquence de citation des principales thématiques

Le quartier vu par ses habitants		Le quartier vu par les habitants de la Croix Blanche		Le quartier vu par les habitants du village
Urbanisme	36%	39%		37%
Verdure	26%	7%		5%
Services	29%	11%		15%
Sécurité, dégradation	16%	23%		20%
Mal fréquenté, présence d'étrangers	29%	35%		37%
Agréable	22%	Désagréable	31%	25%
		Mauvaise réputation	21%	

Source : Evaluation du DSU du Mée-sur-Seine.

La structure des descriptions du quartier d'habitat social, proposée par ses habitants et ceux des autres quartiers, reprend les mêmes éléments, même si les résidents ont une vision globalement positive (53%) et les autres une vision globalement négative (62%). Les mêmes arguments se répondent comme en miroir.

Dans cette partie plus densément urbanisée de la ville nouvelle, un élément différent entre en ligne de compte : l'équipement en services et l'animation. Le caractère "pratique" lié à la présence de commerces, d'équipements et de la gare, et le caractère "animé" qui reflète le mouvement créé par la fréquentation de ces services sont deux éléments essentiels attachés à la fonction de centre.

La sensibilité aux *services* traduit l'attachement au schéma de la ville imbriquant deux fonctions fondamentales: le caractère résidentiel et l'offre de commodités (commerces, services, équipements, transports). Les quartiers strictement résidentiels, fussent-ils très valorisés comme peut l'être le "vieux Mée", ne sont jamais pleinement satisfaisants. Si leur atout principal est le *calme*, la tranquillité et un voisinage paisible, on trouve souvent

qu'ils manquent d'animation, qu'ils sont "pépères", voire que l'on s'y ennue parce qu'il n'y a rien à y faire, notamment pour des jeunes.

Le pire est bien entendu le cas des quartiers à qui l'on attache l'image de "dortoirs", voire de "villes nouvelles", ce qui revient souvent au même. Les quartiers "dortoirs" seraient des secteurs résidentiels dans lesquels il n'y aurait même pas la culture du voisinage qui fonde le minimum de vie de quartier nécessaire pour créer une identité résidentielle. Ils seraient par la même plus perméables à l'errance des "désœuvrés".

La présence des services rattrape toujours les quartiers jugés les moins agréables. Qu'ils soient sources de valorisation ou non, les services participent toujours de la spécificité de l'urbanité. Une concentration de commerces et d'équipements engendre une impression d'animation et satisfait l'une des attentes principales envers le cadre de vie urbain. Pourtant l'animation suscite les mélanges de populations et révèle l'hétérogénéité du peuplement. Par la présence des jeunes ou des étrangers se rassemblant dans les secteurs commerçants et près des équipements publics, le quartier prend une connotation "populeuse" et engendre une impression tenace d'insuffisance d'ordre, voire d'insécurité.

Globalement on peut remarquer que la description du cadre de vie urbain s'organise autour de quatre dimensions imbriquées :

- 1- l'organisation du bâti,
- 2- le verdissement des espaces intermédiaires,
- 3- les services et les circulations,
- 4- le voisinage et la fréquentation.

Pour chacun des termes de cette équation de l'urbanité, il existe une tension entre des dimensions complémentaires ou antagonistes.

- |                           |  |
|---------------------------|--|
| <b>1- le bâti</b>         | : antagonisme entre l' <i>esthétique d'ensemble de l'urbanisation</i> et la <i>densité de l'habitat</i>  |
| <b>2- le verdissement</b> | : relation entre la <i>référence à l'espace naturel</i> et la <i>densité des surfaces minéralisées</i> (l'impression de béton)<br>: rapport avec la perception du <i>degré d'entretien</i> (propreté, fleurissement) ou de <i>négligence</i> (tags, dégradations). |
| <b>3- les services</b>    | : complémentarité entre le <i>caractère pratique</i> et le <i>degré d'animation</i>  |

- : rapport avec l'opposition entre *centralité* et *périphérie*
- 4- la **fréquentation** : opposition entre le *calme résidentiel* et l'*animation urbaine*  
: en rapport avec la perception de la fréquentation, c'est-à-dire l'opposition entre le *caractère résidentiel* (être "entre soi") et le *caractère populaire* (rassemblement de jeunes, d'étrangers, ...).

## SCHEMA SYNTHETIQUE

BATI	Esthétique	Principe de DENSITE	Gris
ESPACE	Référence naturelle		Vert
VOISINAGE	Tranquillité	Principe d'ANIMATION	Calme
SERVICES	Aspect pratique		Animé

De ce schéma deux pôles se dégagent : celui de la densité et celui de l'animation, c'est-à-dire la perspective du décor et celle de la vie sociale que ce cadre abrite.

Ces deux dimensions donnent lieu à des oppositions primaires "gris/vert", "calme/bruyant", "résidentiel/animé", ainsi qu'à des associations d'images fonctionnant sur ces oppositions d'attraits. La densité exerce un rôle négatif autant sur l'esthétique de l'urbain que sur les relations de voisinage qu'elle induit; l'animation des quartiers, au contraire, renvoie positivement à l'essence de l'urbanité, c'est-à-dire à la fréquentation des lieux et à la qualité de la vie. Tous ces termes se trouvent finalement imbriqués pour caractériser les images mentales qu'engendrent le cadre urbain.

## 2-5. Un canevas des indicateurs d'urbanité

Il est intéressant de rapprocher cette représentation subjective des essais de représentation objective du cadre urbain auxquels s'attachent les méthodes les plus sophistiquées des géographes, telle la télédétection<sup>1</sup>.

<sup>1</sup> M. LENCO, Ecosystèmes urbains dans les grandes agglomérations in REED, n°41-42, 1993.

La nature de l'espace y est classée selon les catégories :

1. Zones urbanisées,
2. Emprises des activités, et voies de circulation,
3. Espaces verts et non urbanisés.

On retrouve un schéma structurel analogue qui fonctionne sur deux registres : la densité du bâti et des circulations, ce qui fait le propre de l'urbain, et l'opposition entre espaces construits et non construits, c'est-à-dire la tension entre urbain/semi-urbain/non-urbain.

Mais ce que seule dit la représentation subjective, c'est la valeur qui s'attache à ces différentes dimensions. Les perceptions révèlent l'oscillation entre des couples répulsifs qui traduisent la difficile conciliation entre réalité matérielle et image idéale.

Tableau n°5  
MODE DE DIFFERENCIATION DES PRINCIPES D'URBANITE

Urbain / non urbain	Dense / verdoyant
Animé / tranquille	Pratique / esthétique Hétérogène / homogène Central / périphérique

Si le caractère verdoyant et ségrégatif, c'est-à-dire la négation de l'urbanité, sont largement mis en avant dans les villes nouvelles, c'est que la ville n'y a pas construit son identité et reste marquée par l'idéalisation de l'espace dont elle a pris la place (l'utopie de la ville à la campagne).

Quand ce sont le caractère pratique et l'animation qui sont privilégiés, malgré la densité de population, source d'oppressions diverses et d'hétérogénéité des fréquentations, c'est que l'aspiration à la ville commence à s'affirmer.

Le fonctionnement de la ville se comprend mieux en fonction de ces systèmes de valeurs que sur la seule base de la structure architecturale. Les indicateurs de l'environnement urbain doivent pouvoir représenter aussi bien les rapports entre le bâti et le non-bâti, que la qualité de l'animation.

Dans les descriptions que les habitants interrogés ont donné de leur cadre de vie, les références aux pollutions et aux nuisances environnementales se limitent au bruit et à l'oppression du béton. Le cadre urbain offert par l'agglomération de Melun est perçu comme très éloigné de la nature. Pourtant des références sont présentes comme la forêt, le fleuve, ou simplement la campagne. Mais aucune source de pollution du milieu n'est évoquée comme si les préoccupations naturelles étaient implicitement hors champ. Seule la perspective de nouvelles infrastructures (projet de rocade) fait craindre pour la pérennité de certains espaces verts (ici un bois), et menace l'ordonnement du cadre de vie. La régression de l'espace du vert au profit de l'espace du bâti et des circulations est vécue comme une perte de tranquillité, avant d'être analysée comme une amélioration des services.

On peut penser que la perspective écologique a eu pour effet de légitimer et de radicaliser la tension entre le construit et le non construit. Elle a peut-être aussi accompagné l'exacerbation des contradictions entre le besoin de protection de l'individualité (tranquillité, éloignement du voisinage) et le processus social de concentration des activités et des hommes.

De ce fait la logique urbaine classique (et antique), qui voulait que l'attraction de la ville en tant que centre névralgique génère à elle seule la multiplication et l'élargissement des périphéries, paraît se renverser totalement. L'aspiration à l'espace résidentiel s'inscrit aujourd'hui dans un entre-deux, écartelé entre l'aspiration à l'espacement de l'habitat et le besoin de proximité des concentrations d'équipements et de services. L'idée célèbre de construire les villes à la campagne est plus que jamais au principe des utopies résidentielles.

Le modèle des perceptions spatiales de l'environnement urbain se construit par rapport à ce système de différenciation des positions résidentielles. On a d'un côté, une polarité entre l'urbain et le non-urbain, le bâti et l'espace "vert", le dense et le dispersé, le centre et des périphéries. Et sur un plan complémentaire la polarité entre animé et calme, peuplement plus ou moins mélangé, équipement plus ou moins dense en services, ainsi qu'en logements sociaux.

Si la première dimension ramène à des indicateurs physiques classiques, tels que densité d'habitation, de population, d'espaces verts et non construits, de distance au centre, la seconde dimension doit appréhender le voisinage relationnel. Il faut faire appel à des indicateurs d'hétérogénéité sociale<sup>1</sup>, de densité d'équipements en services<sup>2</sup>, de structure des parcs de logements.

Toutes ces dimensions se combinent pour produire une représentation du cadre de vie, dont la formulation globalisante se traduira par un spectre d'appréciations subjectives du plus positif ("agréable", "sympa", "vivant") au plus négatif ("laid", "triste", "froid").

Il reste à étalonner le spectre des perceptions subjectives, à l'aide des indicateurs définis ci-dessus, pour être en mesure d'établir une échelle de valeur dans les représentations. Si l'on peut corrélérer le niveau de la valeur accordée à l'espace résidentiel à des mesures des caractéristiques des unités urbaines (îlot, quartier, ville, agglomération) il devient envisageable d'utiliser la perception subjective en tant qu'indicateur pour décrire la qualité d'un environnement urbain.

---

<sup>1</sup> Selon le modèle de N. TABARD notamment, Typologie socioprofessionnelle des communes et sections de communes. INSEE, mars 1992.

<sup>2</sup> Sur la base de l'enquête communale notamment.

Tableau n°6

## LES IMAGES DE LA REPRESENTATION DU CADRE DE VIE URBAIN

le quartier résidentiel	le quartier "repoussoir"
Jugement global	
qualité de vie, je m'y sens bien, bien-être agréable à vivre, agréable sympathique, accueillant joli, gai, coquet, beau à vivre propre, harmonieux, serein pas mal, pas trop mal, il y a mieux	inivable, intenable, ne pas y habiter froid, triste, non fréquentable désagréable, déplaisant, ça craint laid, môche, sombre, inhumain sale, malsain, maudit pas si mal, comme tous les autres
Urbanisme	
quartier récent, quartier moderne banlieue, quartier pavillonnaire immeubles, grands ensembles, tours aéré fleuri, vert, verdoyant verdure, boisé, campagne	nouveau quartier, n'a pas d'histoire ghetto, ville-dortoir, souk immeubles dégradés, cages à lapins entassé, bétonné béton, gris
Calme et sécurité	
tranquille, calme, paisible, retiré sécurisant, en sécurité, rondes fréquentes  peu sûr, tangent	bruyant, peu paisible, pas tranquille insécurité, insécurisant, manque de police à éviter, inquiétude, peur, danger risque d'agressions, risqué la nuit
Equipement et Animation	
bien desservi, pratique centre commercial résidentiel, reposant mort, ennuyeux, on y dort seulement	près des transports, tout sur place commerces, commerçant, il y a de tout animé, fréquenté, animation de rue vivant, gai, coloré
Fréquentation	
fréquentable ambiance sereine grande famille, bonne entente	mal fréquenté, non fréquentable pas recommandé populaire, hétérogène, mélangé beaucoup d'étrangers, immigrés délinquance, bande de jeunes chômage, désœuvrement

### 3 - DIFFERENCIATIONS DES ESPACES

#### 3-1. Du concept de qualité de la vie à celui d'environnement

Les contenus des descriptions du cadre de vie proposés par les habitants des quartiers de la ville nouvelle se révèlent être identiques aux définitions de la qualité de la vie données par les personnes interrogées dans les régions de l'espace rhône-alpin.

##### La dimension de la satisfaction individuelle :

*"C'est si je me sens bien ou pas".*

*"C'est le plaisir que l'on prend à vivre".*

*"Se sentir bien, dans un endroit agréable, calme, pas trop loin de son travail"*

##### La dimension urbanistique :

*"C'est l'aménagement du territoire, économique, urbanistique".*

*"C'est pas marrant d'habiter une ville-dortoir".*

##### La dimension des relations sociales :

*"C'est l'absence de stress, c'est avoir plus de relations avec les gens".*

*"La qualité des relations avec le voisinage".*

##### et des services :

*"Les services, les loisirs".*

*"Services, transports en communs, routes".*

*"L'offre culturelle, la facilité de déplacement".*

Ainsi, la problématique de l'environnement en milieu urbain se situe essentiellement dans le registre de la satisfaction des besoins pris au sens large, c'est-à-dire tout ce qui entre dans le concept de la qualité de vie. Ce concept est au moins aussi complexe que celui d'environnement mais, centré sur les perceptions individuelles, il répond plus facilement à la problématique des indicateurs. Les indicateurs de bien-être définis par les anglo-saxons en sont la traduction la plus opérationnelle<sup>1</sup>.

En passant à la perspective de l'environnement proprement dit, le discours est déplacé par le souci de l'extériorité. Si le cadre de vie et la qualité de la vie sont fondamentalement des discours sur le bien-être centré sur l'individu, la notion de l'environnement engage un changement d'échelle qui élargit l'espace pris en compte mais aussi les interactions collectives. Le sujet n'est plus au centre de son cadre, comme l'araignée sur sa toile, il se pose en observateur d'un espace où se déroule une multitude d'activités au sein desquelles il a une place, déterminée par l'organisation sociale plus que par son libre arbitre.

Ce qui fait la différence entre l'image du cadre de vie et celle de l'environnement c'est moins la question de l'échelle spatiale, que le changement de point de vue entre intérêt individuel et sens collectif.

Si l'intérêt individuel s'inscrit dans une philosophie du bien-être (le welfare anglo-saxon), c'est la conscience des interactions collectives qui fonde la sensibilité à l'environnement. Par la même, l'environnement renouvelle le souci de l'intérêt collectif, mais à une échelle qui est soit en deçà, soit au-delà du cadre classique de la nation.

La solidarité environnementale se noue à l'échelle régionale ou planétaire plutôt dans les cadres politiques traditionnels (départements, état).

Plus proche du sujet social, l'environnement introduit, confusément, les principes d'une morale de solidarité, recherchant l'harmonie des interactions entre des activités et cet univers de référence que l'on définit par l'idée de "nature".

Les dysfonctionnements sensibles, ou mieux encore la sensibilité aux dysfonctionnements, entre ce "champ de nature" et les activités humaines, sont appelés à normer des règles de

---

<sup>1</sup> Ph. d'IRIBARNE. Les indicateurs de qualité de service en matière de cadre de vie. CEREBE, novembre 1981.

conduite d'un code nouveau, celui de l'homme en société investi d'un devoir patrimonial à l'égard de l'espace qu'il occupe, qu'il exploite, qu'il organise.

Cette perspective morale est à la fois individuelle et collective. C'est en effet une constante des enquêtes sur la sensibilité à l'environnement de montrer que la responsabilité de cette question est perçue comme relevant d'abord de l'individu, et ensuite de la collectivité.

Tableau n°6  
QUI EST RESPONSABLE DE L'ETAT DE L'ENVIRONNEMENT ?

*	Région Rhône-Alpes	* *	France entière
Les individus	52%	Les consommateurs	32%
Les pouvoirs publics	18%	L'industrie	28%
Les deux	30%	Les pouvoirs publics qui laissent faire	24%
		autre	16%

\* "à qui incombe la responsabilité de l'environnement"

\*\* "à qui incombe la principale responsabilité de la dégradation de l'environnement"

Source : CREDOC, Envirhonalpes, 1993.

Source : Sondage BVA, avril 1990

L'environnement est très clairement rangé dans la catégorie des responsabilités civiques, alors même que les actions les plus efficaces en matière de protection de l'environnement sont attendues des industriels et des collectivités locales<sup>1</sup>.

Le principe civique signifie que tout individu est concerné et jugé responsable des conséquences de son activité, même si les acteurs les plus importants sont clairement identifiés comme étant ceux causant le plus de nuisances, et ceux ayant le plus de pouvoir d'agir.

*"Normalement cela relève de la responsabilité civique individuelle mais il faut des mesures contraignantes".*

*"L'action la plus efficace doit venir des grands industriels. Les pouvoirs publics et le civisme individuel doivent intervenir de concert. Mais les pouvoirs publics sont en retard sur l'évolution des mentalités".*

<sup>1</sup> Voir Résultat de divers sondages in J. ANTOINE. CESEM. 1991.

*"La protection de l'environnement est plutôt une responsabilité civique, mais derrière il faut des moyens".*

Là encore il y a un double niveau et une tension entre deux principes, que l'on observe fréquemment dans la problématique de l'environnement.

L'individu se situe d'emblée au cœur de l'action sur l'environnement mais d'une manière qui est plus projective que pratique.

La notion de civisme systématiquement associée à cette sensibilité indique que l'on est passé de la perspective du bien-être à celle de la responsabilité. Ceci explique la forte adhésion projective que suscite toute question sur les efforts individuels que l'on pourrait exiger en matière d'environnement<sup>1</sup> :

- trier ses déchets (84% de Français se déclarent prêts à le faire),
- payer plus cher des produits alimentaires "naturels" ou des produits industriels respectueux de l'environnement (respectivement 63% et 54%),
- utiliser moins la voiture individuelle pour les déplacements quotidiens (39%).

Le niveau d'adhésion à ces principes sont très loin de la réalité des pratiques. On peut estimer notamment qu'en matière de tri des ordures ménagères seuls 30 à 40% des ménages participent aux systèmes de collecte sélective mis en place par les collectivités locales. Il en va de même pour l'achat de produits "biologiques" ou de produits "verts", et l'on est très loin de la réduction spontanée des trajets motorisés.

On aurait tort de voir là une véritable contradiction. En fait si ces mesures recueillent l'assentiment d'une large majorité, c'est bien que la protection de l'environnement concerne tout le monde au même degré. Ce consensus explique la référence au civisme.

Le civisme implique une référence au bien public, et à l'intérêt collectif, et finalement aux principes d'organisation collectifs. Le civisme ne va pas sans des règlements dont la définition et le contrôle incombent aux pouvoirs publics. Préoccupation très représentative des principes élémentaires de la démocratie, l'environnement est une question de citoyenneté au niveau le plus local de l'organisation sociale.

<sup>1</sup> A. DUFOUR, CREDOC, 1991.

*"C'est les pouvoirs publics qui ont à jouer le rôle le plus important : d'abord la contrainte des pouvoirs publics, ensuite la responsabilité civique".*

Rechercher des indicateurs d'environnement ce n'est donc pas simplement chercher à contrôler des paramètres physiques et biologiques. C'est aussi caractériser les nécessités d'intervention sur les dimensions socialement les plus sensibles.

Il faut néanmoins garder présent à l'esprit que la sensibilité exprimée par l'opinion définit des échelles de priorité très générales, mais pas un rapport direct à un environnement concret et localisé. Au niveau de l'opinion, l'environnement est surtout prétexte à des discours de principe.

### **3-2. Les problèmes d'environnement**

La collection des problèmes relevant de l'environnement s'impose par le canal des médias<sup>1</sup>. Il suffit de consulter les sondages sur le thème de l'environnement pour établir la liste des thèmes consacrés, qui épuisent à première vue les questions pertinentes concernant la nature.

Tableau n°7

#### **LES PROBLEMES D'ENVIRONNEMENT** Classement des priorités

	Ordre de priorité
Pollution de l'eau, rivières et lacs	1 <sup>er</sup>
Elimination des déchets ménagers et industriels	2 <sup>e</sup>
Pollution de l'air et de l'atmosphère	3 <sup>e</sup>
Risques nucléaires	4 <sup>e</sup>
Lutte contre le bruit	5 <sup>e</sup>
Sauvegarde de la flore et faune sauvages	6 <sup>e</sup>
Protection des paysages	7 <sup>e</sup>

Source : A. DUFOUR - CREDOC, 1991.

<sup>1</sup> Cf. P. LASCOUMES, 1993, op. cit.

L'eau et les déchets sont les préoccupations majeures parce que leur retentissement au niveau des menaces sur la santé apparaît comme le plus concret. La pollution de l'air vient ensuite, et pour les mêmes raisons. Le risque nucléaire, le bruit sont des préoccupations moins sensibles ou moins généralisées que les précédentes relatives à la dégradation de l'environnement.

Mais le fait le plus marquant, c'est que la disparition des espèces et la dégradation sont systématiquement placées au dernier rang des priorités.

Parmi les problèmes cités spontanément par les personnes interrogées en Rhône-Alpes, ceux qui sont jugés les plus urgents à résoudre sont d'abord la gestion des déchets et la protection des rivières, en particulier par l'assainissement des eaux.

Ces priorités sont conformes à ce que révèlent les sondages d'opinions. La question de l'eau est largement dominante dans les régions rurales -autant parce que l'effort d'assainissement est lourd pour les petites communes que parce que la qualité des rivières est une préoccupation plus présente (notamment à travers la pêche).

Tableau n°8  
LES PRIORITES DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT  
EN REGION RHONE - ALPES

	Lyon	Gier	Chablais	Diois	Total	Classement général
Epuration, eau	6	7	15	9	39	1 <sup>er</sup> Eau
Déchets	8	6	8	2	24	2 <sup>e</sup> Déchets
Circulation, urbanisation	11	8	1	2	22	3 <sup>c</sup> Urbanisation + Bruit
Bruit	3	1	-	3	7	
Air	5	1	2	1	9	4 <sup>e</sup> Air + Industrie
Pollution industrielle	7	-	1	2	10	
Nucléaire	2	-	-	2	4	
Enclavement, transports	4	-	6	1	11	5 <sup>c</sup> Transports + Emploi
Economic, emploi	-	1	3	2	6	
Espaces verts, paysage	3	-	6	2	11	6 <sup>e</sup> Paysage + Faune
Faune, flore	2	-	-	2	4	

Source : CREDOC, Envirhonalpes, 1993

On confirme aussi que la préoccupation du paysage, de la faune et de la flore, sont les questions les moins souvent évoquées, aussi bien en zone rurale qu'en région industrielle et urbaine.

Mais entre ces deux registres classiques des préoccupations d'environnement, s'intercale un domaine qui prend la même importance que les premiers dans les urgences. Il s'agit des nuisances et des pollutions liées à l'urbanisation, en particulier celles qui sont liées aux circulations et au bruit.

La pollution de l'air est plutôt mise en relation avec les problèmes de pollution des grandes industries. Cette préoccupation vient immédiatement après celle des nuisances de l'urbanisation. Elle sont logiquement plus sensibles dans les régions urbanisées et industrielles. Dans les régions rurales, c'est la question de l'enclavement (c'est-à-dire des transports) et du développement économique qui apparaît comme l'urgence, plutôt que la limitation des nuisances industrielles et urbaines.

Ainsi, à la faveur d'une libre appréciation des problèmes qui sont perçus comme les plus urgents à résoudre du point de vue de l'environnement, on voit se structurer deux fonctions essentielles. En premier lieu, c'est la fonction du rejet sous ses deux archétypes de l'eau et du déchet qui détermine la relation de l'individu à son espace appréhendé comme milieu vivant. La vision de la rivière polluée et de la décharge sauvage restent les manifestations les plus explicites de la pollution et de la dégradation du milieu naturel. D'autant que, dans toutes les civilisations, le rejet fonctionne toujours selon le principe de l'évacuation "hors les murs" : hors les murs de la maison par évacuation dans la rue, hors les murs de la ville par transport des déchets au-delà des remparts. La ville fonctionne depuis l'origine comme un vaste organisme vivant maintenant son ordre intérieur en rejetant hors de lui les scories de son fonctionnement.

L'assainissement de la ville est depuis l'Antiquité un problème qui n'a cessé d'être reconsidéré, réétudié, remis en chantier. Dans les représentations collectives, la question de l'environnement procède d'abord de la phobie des matières perçues comme impures et dangereuses : les eaux sales, les ordures, les odeurs, les fumées, etc...

Si cette phobie, constitutive des principes fondamentaux de l'organisation sociale, s'est pendant longtemps résolue par le principe d'évacuation, la conversion écologique lui a donné une nouvelle frontière : celle de l'élimination.

Au combat pour l'évacuation, se substitue aujourd'hui celui de l'élimination totale. La station d'épuration comme l'usine d'incinération offrent les modèles des processus de transformation dont rêve la société contemporaine, l'équivalent d'une transmutation permettant d'éliminer l'impur en le purifiant.

A travers la conscience aiguë du principe de la pollution, la perspective environnementale a contribué à généraliser l'idée de nuisances.

Si les pollutions se manifestent dans l'ordre des choses matérielles, les nuisances, elles, se développent plutôt dans l'ordre des impressions subjectives et des représentations symboliques.

Prenons un exemple concret : alors que la pollution provoquée par l'épandage de pesticides compromet à coup sûr la vie animale et affecte en particulier les populations d'oiseaux, le bruit incessant d'une autoroute ne perturbe pas significativement ces mêmes oiseaux. Chez l'homme contemporain, il en va rigoureusement à l'inverse. La pollution de l'air par des produits volatiles et invisibles n'est pas perçue comme un risque majeur, tandis que la nuisance sonore de l'autoroute est ressentie comme insupportable.

Si bien que dans le champ des questions d'environnement les plus sensibles, les nuisances de la vie collective et en particulier des fortes concentrations de population et d'activité prennent la même importance que les pollutions qui affectent directement les milieux naturels.

L'urbanisation, l'industrialisation, les communications sont très nettement perçues comme les trois causes majeures de déséquilibres et de menaces pour les équilibres environnementaux.

Vision naturellement anthropocentrique qui, à la différence de la représentation scientifique, ne voit pas la nature comme la mosaïque d'une multiplicité d'écosystèmes emboîtés, mais comme la niche écologique de l'homme et de son organisation sociale, niche qui se projette sur tous les milieux de la planète.

C'est à partir de ce point de vue que l'on peut mieux comprendre la hiérarchie des priorités d'environnement et leurs relations à la problématique du cadre de vie.

On peut en particulier éclairer les différences de hiérarchisation entre le milieu de vie urbain et le milieu de vie rurale, qui restent les deux principaux archétypes des représentations du cadre de vie.

Dans le premier les pollutions et les nuisances sont le produit d'un mouvement d'accroissement continu des densités et des réseaux d'activité. La nature proprement dite est repoussée très loin de l'espace habité et la préoccupation environnementale correspond à une volonté de maîtrise de l'urbanisation, et de transformation de la ville en un cadre de vie harmonieux.

Les problèmes les plus urgents en milieu urbain :

*"les transports et la pollution liée aux transports, l'aménagement urbain, les problèmes d'équilibre entre les zones d'emploi et les zones d'habitation"* (un acteur économique - Lyon).

*"la circulation, la pollution des industries, le recyclage des déchets"* (un habitant - Lyon).

*"les déplacements, l'air, le bruit"* (un élu - Lyon).

*"meilleure organisation de la circulation, paysagement des espaces, aménagement des portes de la villes"* (un acteur économique - Lyon).

*"plus de sécurité en zone urbaine"* (un habitant - Gier).

*"priorité à l'environnement urbain"* (un habitant - Gier).

*"le niveau sonore, la circulation"* (un élu - Gier).

*"c'est ce qui concerne la ville, l'amélioration du bâti et des espaces publics, le traitement des façades"* (un acteur économique - Gier).

*"le chômage, les transports, l'occupation des jeunes"* (un acteur économique - Gier).

*"tout ce qui touche aux besoins quotidiens, à la qualité de la vie"* (un acteur économique - Gier).

*"réhabilitation des friches industrielles, égayer la vallée, mettre des couleurs"* (un acteur économique - Gier).

A l'inverse, dans les communes des régions principalement rurales, la nature proche requiert des efforts d'entretien importants qui ne sont pas toujours compatibles avec les moyens des collectivités locales. La protection des grands espaces naturels (lacs, montagnes), l'assainissement des eaux usées sont des problèmes très présents. Mais ce ne sont pas les seuls et là, autant qu'ailleurs, la nature pour elle-même reste au second plan. Par contre, la survie de la société locale apparaît comme une question suffisamment cruciale

pour être ramenée aux problèmes d'environnement les plus urgents. Les habitants attendent que l'on irrigue leur espace en développant les transports et les emplois.

La "niche écologique" de la société locale est menacée d'anémie.

#### Les problèmes les plus urgents dans les régions non urbaines.

*"le seul problème : redonner de la vie au pays"* (un acteur économique - Diois).

*"améliorer les routes"* (un acteur économique - Diois).

*"on a un environnement privilégié et on aimerait une solidarité ville-campagne pour maintenir cet environnement. Nos communes ne sont pas assez riches pour le faire seules"* (un responsable d'association - Diois).

*"désenclaver pour permettre l'installation d'industries"* (un habitant - Chablais).

*"c'est l'environnement économique : il faut créer des emplois"* (un habitant - Chablais).

*"développer la vocation d'accueil pour lutter contre le dépeuplement"* (un responsable d'association - Chablais).

*"créer de nouveaux moyens de communication, l'autoroute, le TGV, l'hydravion"* (un élu - Chablais).

A l'évidence la préoccupation environnementale se développe sur deux niveaux. Le premier, celui des exigences que l'on pourrait dire primaires, correspond aux fonctions de traitement des rejets polluants. L'effort financier à consentir est conséquent, les problèmes techniques sont bien cernés, mais l'œuvre est de longue haleine. On comprend aisément qu'il s'agisse des préoccupations les plus présentes dans le discours des élus, mais aussi des problèmes les plus directement reliés à la protection de la nature et les plus concrets pour la plupart des habitants. Le second niveau, beaucoup plus complexe, correspond aux préoccupations d'aménagement de l'habitat, des circulations et des activités. En apparence très loin des questions de préservation de la nature, ce sont en fait les phénomènes qui influent le plus sur la transformation du milieu.

Entre les deux pôles que représentent la ville et la campagne, les priorités sont inverses, mais la préoccupation est identique. C'est la structuration d'un espace harmonieux de résidence et d'activités qui est attendue, qui ressemblerait à une ville sans ses nuisances ou une campagne sans son isolement et son désœuvrement.

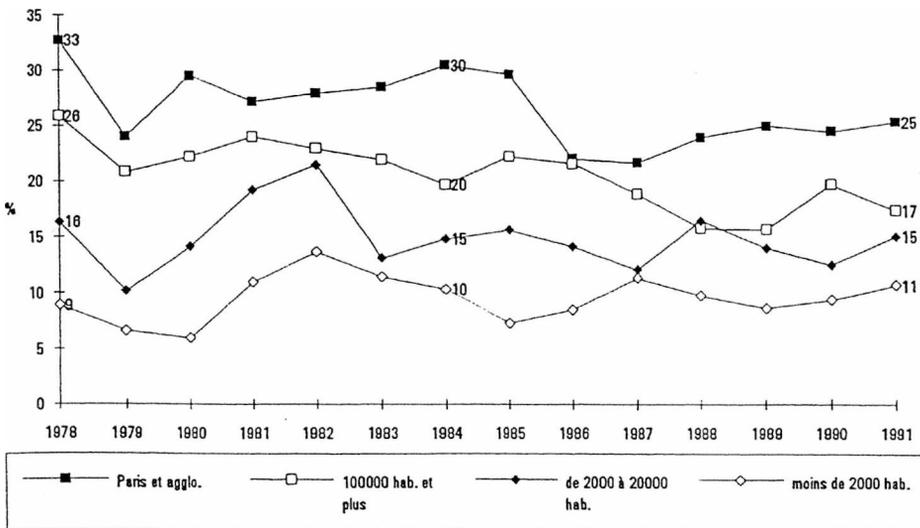
Cette préoccupation domine logiquement le discours des acteurs économiques sur l'environnement, mais elle est également très présente dans celui des habitants.

### 3-3. Espace économique et environnement

Alors que les sondages d'opinion, qui interrogent les préoccupations d'environnement évacuent habituellement le registre économique, on peut remarquer, dans les entretiens non-directifs, que le développement économique local se trouve au cœur de la problématique de la nature.

Les enquêtes classiques donnent cette impression très globale que la grande majorité de la population est satisfaite de son environnement et de son cadre de vie.

Graphique n°1  
LE DEGRE DE SATISFACTION ENVERS LE CADRE DE VIE QUOTIDIEN  
Evolution 1978 - 1991



Source : CREDOC enquête "Conditions de vie et aspirations des Français"

Tableau n°9  
L'APPRECIATION PORTEE SUR LA QUALITE DE L'ENVIRONNEMENT  
DANS LA REGION RHONE-ALPES

	Bonne	Acceptable	Mauvaise
Elus	70%	12%	18%
Acteurs économiques	69%	29%	3%
Habitants	67%	24%	9%
Militants	46%	24%	30%

Source : CREDOC, Envirhonalpes, 1993.

On peut dire de ces résultats qu'ils traduisent avant tout la perception du lieu résidentiel, et donc, en règle générale, une sphère très limitée dans l'espace. Celle-ci correspond à ce que l'on pourrait appeler l'espace du libre-arbitre individuel, c'est-à-dire les lieux que l'individu a généralement le sentiment d'avoir choisis pour s'y établir et y demeurer.

L'évocation des rapports entre le développement économique et la valorisation de l'environnement change d'emblée la perspective, en la projetant à une échelle plus vaste, celle dont l'individu se sent dépendant pour assurer son existence matérielle.

Au premier abord on remarque deux manières, tout à fait opposées dans leur formulation, de se représenter les rapports entre la nécessité du développement économique et l'exigence de la protection de l'environnement.

Le premier schéma consiste à les ressentir comme profondément antinomiques.

*"on ne peut à la fois développer l'économie et l'environnement"* (un habitant - Lyon).

*"Le développement économique est positif pour le pays mais pas pour la nature. Les deux sont difficilement compatibles"* (un habitant - Lyon).

*"Le développement économique et l'environnement sont deux notions contradictoires : l'idéal serait de faire des industries non polluantes"* (un habitant - Diois).

*"Le développement économique est plutôt négatif : les gens veulent rester pour le cadre de vie, mais il n'y a pas d'emplois, ils sont obligés de partir"* (un acteur économique - Diois).

Le second schéma consiste à penser que l'environnement ne peut que bénéficier du développement économique, dans la mesure où celui-ci doit logiquement améliorer la qualité de la vie.

*"Le développement économique est positif pour l'environnement, on perd moins de temps, il y a plus de commodités"* (un habitant - Lyon).

*"Il y a un lien positif entre le développement économique et la qualité de la vie. Le développement industriel est souhaitable"* (un habitant - Gier).

*"La possibilité de vivre où on le souhaite est un atout : c'est un facteur déterminant d'une bonne qualité de la vie. Il faut développer l'emploi"* (un acteur économique - Gier).

*"L'économie et l'environnement ce n'est pas contradictoire. La société peut continuer à évoluer en se fixant des règles strictes"* (un responsable d'association - Diois).

L'examen d'un grand nombre d'entretiens révèle que l'un des principaux modèles de mise en relation de la dynamique économique et de la préoccupation environnementale se joue par rapport à la problématique du bien-être.

On est ramené à la conception fonctionnelle de l'environnement, celle qui engage tout ce qui détermine les conditions de vie en laissant dans l'ombre la question de la nature.

La question est jugée à partir de l'expérience individuelle, mais l'opinion émise vaut a priori pour toute l'économie locale, à l'échelle du "pays", de la petite région, ou d'une agglomération.

Elle traduit les inquiétudes des habitants en matière de dynamisme économique et en particulier au sujet de la rareté de l'emploi. Celles-ci sont, en effet, pour une majorité d'individus, des déterminants sous-jacents de l'environnement.

Une vision pessimiste consiste à douter de la capacité de l'économie locale à se développer, et donc à renouveler les emplois. Pour les "pessimistes" l'environnement s'en ressent nécessairement dans la mesure où la qualité de la vie est menacée, et même compromise pour ceux qui doivent se résoudre à quitter leur région.

A l'opposé, la vision volontariste renverse l'ordre des causalités, pour signifier en fait exactement la même chose. Il faut impérativement développer l'économie locale, car seul ce

processus est en mesure de favoriser la qualité de la vie et le cadre de vie. Cette perception du rôle positif de la dynamique économique est très caractéristique des régions urbaines et industrielles. Elle renforce l'idée que là où les activités ont le plus transformé l'espace, le processus n'est pas réversible. Le monde des activités humaines n'intègre plus l'espace naturel : la nature se trouve mise à l'extérieur et sa protection devient une préoccupation "en soi", qui ne concerne pas directement le développement économique à l'échelle de l'espace familial de l'individu.

La vision pessimiste qui appréhende les rapports entre croissance économique et préservation de l'environnement sur le mode de l'antinomie, est très affirmée dans les régions plutôt rurales et éloignées des centres urbains. La conscience du déclin économique introduit l'idée que la qualité du cadre de vie et de l'environnement naturel ne sont que des bénéfices de compensation pour des habitants menacés dans leurs conditions de vie.

La qualité d'environnement ne paraît pas être un moteur suffisant pour créer une dynamique économique et la population se divise en groupes d'intérêt opposés. C'est le sentiment de crise de l'économie locale qui domine.

*"Le développement économique actuel est favorable aux retraités qui recherchent le calme. Mais pour celui qui ne trouve pas d'emploi, c'est un aspect négatif du cadre de vie" (un acteur économique - Diois).*

Cet extrême des régions marquées par le dépeuplement révèle que la problématique de l'environnement ne peut être appréhendée seulement du point de vue résidentiel. Le cadre de vie est une notion trop étroite dans la mesure où elle postule la stabilité de l'espace de vie d'individus censés disposer de toutes les ressources nécessaires pour assurer la pérennité de leur existence, en un point du territoire.

La problématique du cadre de vie correspond à une vision figée du peuplement, et n'intègre ni les processus de la mobilité, ni les dynamiques sociales plus vastes qui contribuent à transformer les relations entre les espaces.

Or dans toutes les sociétés, qu'elles soient développées ou non, l'urbanité prend de plus en plus d'importance, au point de vider progressivement de leur sens ce qui faisait la spécificité des univers de la campagne et de la ruralité.

Dans la dynamique des relations entre l'urbain et le non-urbain, l'environnement est amené à devenir le concept unificateur pour penser les fonctionnalités spatiales et la différenciation des diverses formes d'espaces.

On passe alors à une perspective collective et sociale de l'idée d'environnement, en laissant la notion de cadre de vie représenter le point de vue individuel statique, centré sur l'entour de l'espace résidentiel.

Cette perspective collective est, on l'a déjà noté, assez rarement exprimée dans les perceptions sur l'environnement. L'idée que *"on peut continuer à développer une région sans porter atteinte à la nature"* (un habitant - Lyon), ou à l'inverse, que *"le développement économique est positif pour le pays mais pas pour la nature"* (un responsable d'association - Diois), en sont des illustrations.

Elles montrent bien que, quelle que soit la confiance que l'on place dans les évolutions économiques et techniques, le passage à une conception plus sociale des rapports entre économie et environnement, implique de dissocier très nettement l'homme et ses activités d'une part, la nature en soi d'autre part.

Cette rupture entre société et nature, à laquelle conduit progressivement le développement de l'urbanité, et que nourrit l'idéologie écologiste, n'est pas pour autant ce qui fonde la représentation dominante à partir de laquelle le sujet se situe dans ce qu'il perçoit comme son environnement.

Il y a donc comme un double discours qui est en grande partie masqué par le fait que le canal médiatique se fait l'amplificateur de la seule dimension écologique de l'environnement. De ce fait, reste dans l'ombre ce que l'on peut appeler l'environnement mental, structure grâce à laquelle l'individu peut organiser son regard sur son voisinage et la société locale où il trouve les conditions de son existence.

Il y a fondamentalement un décalage entre la volonté sociale de représenter un milieu par le biais du modèle écosystémique, et la sollicitation de perception qui renvoie une forme domestique de l'environnement.

#### 4 - LES ECHELLES SPATIALES : LA REGION, LA COMMUNE, L'ESPACE DE VIE

L'enquête de l'INED "Populations-Espaces de vie-Environnement" montre que les grandes catégories d'appartenance géographique différencient peu les représentations de l'environnement : pas plus l'appartenance régionale, que la localisation dans des sites spécifiques (montagne, bord de mer, ...), ou la distinction rural/urbain/périurbain, n'apparaissent très significatives. Faut-il en conclure que les contextes locaux n'influent pas sur la conception de l'environnement ? Faut-il descendre à des échelles micro-géographiques, telles les petites régions naturelles ?

On peut penser que ce qui différencie les images mentales de l'environnement, est en partie le fruit de l'expérience pratique, notamment pour les individus ayant une activité spécifique (l'agriculture par exemple) ou bien des responsabilités particulières (militant d'association par exemple). Seule l'approche fine des espaces de vie sous l'angle résidentiel, relationnel ou professionnel peut permettre de déceler des systèmes de représentation spécifiques.

Mais le fait que les notions rattachées à l'idée d'environnement soient stables d'une unité spatiale à l'autre, alors que les paramètres socio-culturels les différencient (le niveau professionnel, l'âge, le revenu...), tend à prouver que l'on a bien affaire à des structures mentales profondes et non à des assemblages conjoncturels dépendant des conditions locales.

Le travail que nous avons mené sur plusieurs micro-régions de Rhône-Alpes conduit à considérer la prégnance de certains cadres dans le processus de limitation de l'espace de référence du cadre de vie. La plupart des individus s'expriment sur leur environnement à partir d'une perspective résidentielle (c'est-à-dire en fonction du lieu où ils résident), organisent leur expérience en fonction du cadre communal en se situant éventuellement selon un découpage plus fin d'unités urbanistiques (par exemple des quartiers) ou de zones d'habitat (selon des oppositions physiques telle que agglomération/écarts, hauteurs/fond de vallée, etc...).

En matière d'espace, le territoire communal reste le niveau le plus fin doté d'un pouvoir de gestion publique (et donc d'aménagement) et, de ce fait, l'une des principales références

susceptibles d'alimenter une représentation collective du cadre de vie. La diversité des situations résidentielles, et donc des positions dans l'espace, peut néanmoins nourrir des sentiments de particularisme qui s'inscrivent à une échelle plus petite (c'est la notion du quartier) ou, plus rarement, qui dépassent l'étroitesse communale (à l'image des "pays" qui maintiennent un sentiment d'appartenance hérité de découpages territoriaux anciens).

Pour parler d'environnement on est ainsi conduit à articuler trois échelles: l'unité résidentielle (c'est l'espace de vie individuel), l'unité communale (c'est l'espace de référence de la gestion publique), et l'unité géographique (intégrant cadre naturel et contexte économique).

#### **4-1. Les espaces de référence**

L'enquête du CREDOC en Rhône-Alpes auprès de différents groupes d'acteurs montre que le positionnement social des individus, influence beaucoup plus nettement que la localisation de leur espace résidentiel.

Entre les habitants qui mêlent leur perception de résidents et leur condition d'actifs, et les militants associatifs qui y ajoutent une sensibilité plus forte et un niveau d'information plus élevé, la distance est faible dans la manière de se projeter dans l'espace.

Il en va de même entre les acteurs économiques et les élus. Ceux-ci font massivement référence à la région naturelle ou à l'espace local dans sa dimension économique (le pays, la "région urbaine"). Pour eux, l'environnement se caractérise à un niveau intermédiaire entre le microcosme communal et l'espace administratif (département, région). Ce niveau, c'est celui de l'activité économique concrète, des réseaux d'infrastructures, de services, et de la perception directe des contraintes, ou des potentialités naturelles. C'est le pays, au sens culturel du terme, entité pleine, intégrant des modes de vie, des ressources, une histoire locale, politique et économique.

Tableau n°10  
L'ESPACE DE REFERENCE POUR SITUER LE CADRE DE VIE OU D'ACTIVITE

- En % -

	Habitants	Militants d'associations	Acteurs économiques	Elus locaux
La commune	28	20	8	29
La région naturelle (ou entité physique*)	37	46	81	71
Le département	9	7	3	0
La région	26	27	8	0
Total	100	100	100	100

\* agglomération urbaine, vallée industrielle.

Source : Enquête CREDOC 1992

Paradoxalement, les habitants et les militants d'associations locales sont beaucoup moins centrés sur le "pays", culturel ou naturel. Leur espace régional de référence se partage à parts égales entre leur commune de résidence, la micro-région où se déroulent leurs activités, et la région économique et administrative qui représente l'horizon des décisions qui comptent.

Ces différences d'échelle dans la perception de l'espace régional s'éclairent mieux lorsque l'on passe au cadre de référence qui est utilisé pour parler de l'environnement. A ce niveau, les logiques d'acteurs sont bien affirmées.

Tableau n°11  
L'ESPACE DE REFERENCE POUR PARLER DES QUESTIONS D'ENVIRONNEMENT

- En % -

	Habitants	Militants d'associations	Acteurs économiques	Elus locaux
La commune	3	3	14	28
La région naturelle (ou entité physique*)	25	45	57	50
Le département	16	23	5	0
La région	16	29	24	22
Total	100	100	100	100

\* agglomération urbaine, vallée industrielle.

Source : Enquête CREDOC 1992

Les *habitants* développent, avant tout, des réflexions sur leur cadre de vie dans un espace de proximité. C'est d'abord celui du lieu de résidence, c'est-à-dire de la commune. L'horizon de la région naturelle ou du "pays", comme entité culturelle locale, vient ensuite. Les niveaux plus vastes, comme le département ou la région, n'apparaissent pas comme des cadres pertinents pour définir et situer les problèmes d'environnement. Les habitants ont une perception de l'environnement centrée sur le cadre de résidence et donc déterminée par les confrontations de la vie quotidienne, mais aussi largement nourrie par des informations des médias régionaux.

Les *élus locaux* apparaissent partagés entre l'échelle de leur commune, cas le plus fréquent dans les communes rurales, et l'échelle du "pays" dans lequel se nouent les alliances intercommunales. Les questions d'environnement se posent, pour l'essentiel, à ces deux niveaux, qui sont les lieux privilégiés de l'action publique locale. Pour les élus, la politique de l'environnement se raisonne dans le même cadre que le développement local, et pas du tout dans le cadre des territoires administratifs traditionnels (le département notamment).

Il en va de même pour les *acteurs économiques*, qui sont encore plus nettement centrés sur un espace d'activités, d'infrastructures et d'équipements qui recoupe l'entité de la micro-région économique, culturelle, voire naturelle. Pour les acteurs économiques, tout comme

pour les militants d'associations, la commune est un cadre trop étroit pour parler des problèmes d'environnement.

Les *militants d'associations* sont les acteurs qui ont l'horizon le plus large. Dans leur discours sur l'environnement, il entre à la fois des faits d'observation sur la région naturelle où ils résident, des appréciations plus politiques sur les grandes évolutions de l'économie et les options prises par les décideurs, aux niveaux territoriaux où s'exercent les pouvoirs (département, région).

L'appréhension des questions d'environnement s'élabore dans un système complexe de formalisations, qui mêlent des questions d'échelle territoriales, des oppositions très prégnantes entre espaces faiblement urbanisés (et/ou industrialisés) et espaces fortement urbanisés, mais aussi des formes de perception sensible mêlées de représentations plus savantes ou plus opérationnelles qui dépendent des logiques d'acteurs.

Plutôt que l'opposition classique entre ruralité et urbanité, on voit se développer une différenciation entre le "pays" local et la grande région économique. Du point de vue des espaces géographiques, la question de l'environnement imbrique des échelles propres aux unités et aux cycles naturels, et des échelles relatives à l'aménagement spatial et aux stratégies de localisation des activités.

Mais cette opposition des types d'espace n'est pas seule en jeu. S'y mêlent les différentes formes de perception des problèmes d'environnement, qui renvoient plutôt à des logiques de centres d'intérêt ou de stratégies, propres aux diverses catégories de la population d'une région et à ses différents acteurs. Une articulation se dessine entre l'échelle de perception des phénomènes et la nature des informations mobilisées.

Pour passer du niveau local, où les observations sont directes et issues de l'expérience, à l'échelle régionale où la connaissance des phénomènes est nécessairement plus construite et plus élaborée, il faut mobiliser des représentations et des formes d'analyse qui relèvent du discours informé plus que de l'expérience.

#### 4-2. Espace local, références régionales

Dans les entretiens réalisés dans la région Rhône-Alpes, la revue des différents aspects permettant de représenter l'état de l'environnement et d'évaluer la dynamique économique locale, est une source d'information précieuse. Elle permet de repérer les lieux et les problèmes concrets qui sont sollicités comme illustrations pour parler de l'espace local.

Contrairement à ce que l'on pourrait imaginer a priori, le discours sur l'environnement n'est pas construit comme une mosaïque de descriptions d'histoires locales suggérant les problèmes concrets auxquels les individus sont confrontés ou dont on parle dans le voisinage. Les réponses sur l'état du milieu ou la qualité des différents paramètres évoqués (eau, air, bruit, paysage...) sont principalement des propos généraux et synthétiques, qui cherchent à délivrer une appréciation globale qui vaut pour un espace large aux contours flous.

Néanmoins, selon les positions sociales des individus, les références concrètes qui émaillent les discours peuvent se situer à un niveau d'éloignement assez variable. Trois grands ensembles spatiaux se différencient nettement :

1. la commune et ses environs (ou le quartier dans les grandes agglomérations), où se situent en général les exemples tirés de l'expérience quotidienne ;
2. les villes et les lieux les plus connus de la région proche, où ont lieu les circulations les plus régulières de l'individu ou de ses proches ;
3. les "hauts lieux" de la grande région (ici Rhône-Alpes), qui sont connus de tous, soit en tant qu'espaces naturels remarquables, soit comme "points noirs" en matière de pollution et de nuisances.

Entre ces niveaux, il n'y a pas de solution de continuité, car ils ne font pas référence aux mêmes modes d'expérience. Contrairement à ce que voudrait la logique, ce n'est pas le niveau local de l'expérience personnelle qui est le plus mobilisé, mais le niveau le plus lointain, c'est-à-dire le plus stéréotypé.

Dans le discours de l'environnement, les individus utilisent plus volontiers des images toutes faites, avant d'en construire eux-mêmes pour tenter d'évaluer concrètement leur espace. Le

niveau intermédiaire intervient surtout pour illustrer les aspects économiques ou les localisations d'activités polluantes connues de tous localement.

*"La région est enclavée, elle est trop éloignée de la vallée du Rhône. Dans le Diois on ne peut pas être sans voiture : Die est déjà éliminé sur la carte SNCF de Paris. La facilité à se déplacer en voiture contribue à la qualité du cadre de vie. L'équipement routier est bien: la route est bonne et belle". (il s'agit du périmètre Die-Lyon-Valence) (Diois).*

*"La voiture est pratiquement indispensable, la commune est éloignée des grandes surfaces et des grandes agglomérations. Le degré d'équipement est bon, mais il faut aller à Valence pour l'hôpital. Les équipements culturels (cinémas) sont relativement proches : Valence ou Montélimar" (Diois).*

Cette tendance à étayer un discours le plus souvent très conforme aux idées qui circulent, par des exemples connus de tous, est le symptôme du rôle central que joue le canal médiatique pour la diffusion des thèmes relatifs à l'environnement. Le journal régional est, pour la plupart des personnes interrogées, la principale source d'information sur ces questions, les publications municipales venant en seconde position. De plus, la mobilité des personnes renforce manifestement la tendance à privilégier les références régionales les plus connues.

L'importance accordée à des faits très locaux, tels le fleurissement des villages, les nuisances des lotissements (aboiments, bruit des tondeuses à gazon...), la route passante, etc., est très nettement associée à la sédentarité. Les femmes inactives, les agriculteurs, etc..., commencent par évoquer ces nuisances quotidiennes et ne mobilisent que dans un deuxième temps les hauts lieux régionaux : l'industrie chimique de Feyzin ou de la vallée de la Maurienne, les centrales nucléaires de Pierrelatte, Cruas..., le Rhône, l'autoroute A7, le TGV.

*"La Drôme est polluée, je ne m'y baigne plus. Les abattoirs s'y déversent et il n'y a pas de station d'épuration. En ce qui concerne le paysage, on est en train de le changer : on plante des pins au détriment des feuillus et on construit des maisons qui ne respectent pas le style de la région (les nouveaux bâtiments sont sans tuiles romaines...). Die est à proximité à vol d'oiseau des grands centres industriels dangereux (couloir rhodanien, Grenoble, les*

*centrales nucléaires) : notre protection dépend du vent : s'il vient du Nord, la région est épargnée, s'il vient du Sud, alors là... on n'est pas protégé" (Diois).*

*"La commune est exposée à un niveau de bruit important : N7, A7, voie ferrée et bientôt le TGV. Le paysage s'est dégradé : maintenant nous avons une vue sur la centrale. La zone est menacée par deux centrales nucléaires et les usines pétrolifères du couloir rhodanien" (Diois)*

### **4-3. Le principe de la stigmatisation de l'espace**

La perception de l'environnement, comme toutes les approches pratiques de l'espace, est fondée sur un double processus de représentation mentale : la sélection des lieux "électifs" (espaces privilégiés et espaces répulsifs) et l'élaboration de réseaux de circulation permettant de parcourir l'espace et de relier les lieux.

Ce processus est particulièrement évident dans les discours sur l'environnement. Les lieux sont avant tout les sources de pollution et de nuisances qui sont toujours mieux appréhendés quand ils sont localisés (l'industrie polluante, la décharge d'ordures) que quand ils sont diffus (la pollution par les engrais, les émissions de gaz carbonique). Dans la très grande majorité des cas, c'est le principe de la stigmatisation, c'est-à-dire la localisation de "points noirs", qui permet de (se) représenter concrètement la dégradation d'un espace.

Les références positives sont nettement plus rares, mais elles illustrent elles aussi le principe des lieux électifs. Ce sera la référence au fleurissement d'un village ou alors à un espace naturel clairement circonscrit (le parc naturel du Pilat par exemple, près de Saint-Etienne). Dans tous les cas, c'est le fait d'y voir des indicateurs qui motive la référence à ces lieux privilégiés.

Toutefois la stigmatisation de l'espace n'est pas totalement suffisante. Il lui manque le processus de mise en relation du sujet avec des lieux qui comptent, parce qu'ils sont la manifestation de phénomènes de dégradation qui sont largement impalpables, et que l'on imagine d'emblée généralisées.

Les descriptions de l'environnement mobilisent le principe des réseaux sous deux formes principales : les circulations naturelles, tout particulièrement celles de l'eau et de l'air, et les voies de communication orientant la mobilité des personnes<sup>1</sup>.

*"Le Furan est utilisé pour le trempage des aciers en raison de la qualité de son eau : c'est devenu un égout. La Loire, qui n'est ici pourtant pas loin de sa source, a des eaux troubles : on n'a pas envie de s'y baigner" (Gier)*

*"Le Gier est devenu le tout à l'égout des entreprises et des particuliers" (Gier)*

*"On a une usine comme Roussel-Uclaf dont on sent les déchets et ça dépend du temps : on parle de notre région comme d'un baromètre", "le baromètre du Val-de-Saône..." (Lyon)*

*"Genay est à l'intérieur de la COURLY, mais n'a pas les services de la COURLY<sup>2</sup>... "Le Val-de-Saône n'a pas grand chose comme transports. Même les industriels ont du mal à trouver des stagiaires, car il faut avoir son véhicule personnel pour venir ici..." (LYON)*

Les cours d'eau et les phénomènes climatiques, influencés par le régime des vents, sont les vecteurs naturels les plus fréquemment évoqués pour tenter de représenter l'extension et la généralisation des processus de pollution sur un territoire. A partir des sources de pollution les plus importantes ou les mieux identifiées, on généralise fréquemment les effets supposés sur le milieu naturel et les habitants.

*"L'Onzon a été pollué l'été passé par un industriel qui a versé ses huiles dedans et le Langonand est un égout. Il n'y a plus de faune aquatique : les pêcheurs baissent les bras" (responsable d'association - Gier).*

<sup>1</sup> Le processus de perception de l'espace fondé sur la localisation des lieux électifs et la représentation des réseaux est bien mis en évidence par le procédé des "cartes mentales" utilisé par les géographes. Voir F. PERON, 1993.

<sup>2</sup> COURLY, Communauté urbaine de Lyon.

Le thème de la rivière "égout" est une figure très souvent évoquée, de même que le rôle du vent qui diffuse dans certaines directions les pollutions atmosphériques et le bruit des installations industrielles, ou des voies de circulation (autoroute, TGV).

Le passage des références les plus locales à celles qui se situent à distance dans l'espace régional, se fait justement par le biais de ces circulations naturelles ou non, qui font que les individus dispersés dans l'espace se trouvent être implicitement en relation, que ce soit à leur insu (vision statique) ou parce qu'ils établissent des échanges (vision de la mobilité).

*"Quand on habite au bord de la Nationale 7, on n'a pas un air très pur. Mais il y a aussi la centrale nucléaire : on peut recevoir de l'air venant de Lyon" (Diois).*

*"La qualité de l'air de la région se maintient dans une bonne moyenne du fait de la proximité du parc naturel du Pilat : c'est une réserve d'oxygène" (Gier).*

*"J'ai deux mûriers qui depuis deux ans sont tachés par ce qui tombe sur les feuilles. Ici on avait un air à peu près valable avant les problèmes atomiques. Il n'y a pas de grosses industries chez nous, mais il y a le vent qui apporte des poussières" (Diois).*

*"Grenoble est une ville très polluée. Ici il n'y a pas de pollutions. Les seules qui puissent venir sont celles de la vallée du Rhône" (Diois).*

Cette dernière description, relative à l'évaluation de la qualité de l'air dans une région rurale à l'écart des grandes zones urbaines et industrielles, résume bien le processus de construction du discours sur l'environnement.

Grenoble fait partie des exemples les plus sollicités dans la région Rhône-Alpes comme référence des milieux urbains saturés de pollution atmosphérique. Le fait de l'évoquer, plutôt que Lyon ou Saint-Etienne, s'explique par les réseaux de mobilité de la personne interrogée.

Dans un deuxième temps se trouve évoquée la situation résidentielle, qui est jugée comme étant plutôt privilégiée. C'est d'ailleurs le cas de figure le plus fréquent : les personnes

interrogées utilisent volontiers un jeu de contrepoints pour signifier à la fois que leur situation à eux est bonne, pendant que celle de la région est critique ou en voie de dégradation.

*La planète ça va pas, ma région ça ne va pas non plus, mon petit trou dans le Diois c'est déjà pas mal, mais ça s'améliore pas, et donc globalement je ne suis pas ravi de mon environnement* (responsable d'association - Diois).

Pour dépasser cette simple juxtaposition entre "un ici" et "un ailleurs", qui sont sans solution de continuité, le discours en appelle aux phénomènes de circulation. Implicitement ou explicitement, l'eau et le vent sont des sources potentielles de diffusion de la pollution, et le sujet est malgré lui en relation avec des univers répulsifs plus ou moins éloignés, même si sa stratégie résidentielle consiste en principe à les éviter.

La qualité du cadre de vie résidentiel, dont la majorité de la population est satisfaite, est ainsi sous la menace des processus d'altération de la qualité du milieu. Menace dont l'appréciation est largement subjective, même quand les sources de pollution sont identifiées, voire contrôlées<sup>1</sup>.

#### **4-4. Le dédoublement de l'espace environnemental**

La construction des propos sur l'environnement révèle que des effets de structures déterminent fortement les échelles spatiales envisagées, les faits pertinents sélectionnés et les relations qui sont établies entre eux.

Tous les aspects abordés dans ce travail montrent qu'il y a un dédoublement de l'espace selon la perspective du cadre de vie d'une part, et celle de la nature d'autre part. Loin d'être des univers ayant la continuité que l'on pourrait attendre d'une vision géographique où l'espace est a priori unique, homogène et isotrope (selon l'image qu'en donne la représentation cartographique), l'espace de vie généré par l'activité de l'individu et l'espace de la nature, fondé sur l'extériorité du sujet, sont des structures distinctes.

<sup>1</sup> Sur les relations entre le niveau de crainte suscité par les pollutions et le degré d'information dont disposent les individus, voir G. POQUET, B. MARESCA, 1993.

Le fait qu'elles soient associées dans la conception de l'environnement traduit la complexité d'un concept qui engage une vision du monde très globalisante, ayant une parenté avec les constructions cosmogoniques anciennes.

Dans un premier mouvement, l'idée d'environnement place le sujet au centre d'un univers connu et organisé. Sa place dans l'organisation sociale détermine son positionnement spatial à partir de la résidence tout d'abord (à l'image du "nid" originel), puis en fonction d'une mise en réseau des activités et des relations sociales.

La personne interrogée sur son environnement pense d'abord à cet espace, que la notion de cadre de vie restitue assez fidèlement. Il s'agit d'une perception qui est à la fois autocentrée et statique, et donc particulièrement anthropomorphique et fonctionnelle. L'espace est appréhendé comme "ce qui entoure", mais en ne retenant a priori que ce qui caractérise les conditions de vie de l'individu. Si le cadre de vie est sémantiquement un cadre, un décor structurant, il véhicule aussi un contenant implicite, celui des besoins et des aspirations relatifs aux conditions de l'existence quotidienne.

Cadre de vie et qualité de la vie sont deux faces d'une même préoccupation, qui engage une philosophie du bien-être, particulièrement prégnante dans les sociétés les plus développées. On comprend que l'essentiel des travaux sur les indicateurs d'environnement relève de l'approche anglo-saxonne des indicateurs de bien-être dans les espaces urbains.

On aura noté qu'il existe une grande homogénéité dans la perception des paramètres à prendre en compte pour définir le cadre de vie, et dans les échelles de valeur qui servent à évaluer la qualité d'un espace résidentiel. En ce sens, milieu urbain et milieux non-urbains ne se différencient pas radicalement.

Les contradictions que l'on relève systématiquement entre l'aspiration, dominante, au calme, à la tranquillité, à un décor harmonieux, et le besoin d'être inséré dans une société locale en mouvement, sont révélatrices de l'ambiguïté entre les points de vue individuel et collectif.

Même réduit au cadre de vie, le jugement porté sur l'espace de vie est ambivalent et source d'insatisfactions multiples. Le point de vue résidentiel a tendance à produire une sélection des aspects qui satisfont le besoin d'ordre, de sécurité, d'harmonie, c'est-à-dire de stabilité et de permanence. Il correspond à une posture qui exclut plutôt le mouvement, le brassage de la société vue dans son ensemble, au bénéfice du cadre maîtrisé par l'individu, de son voisinage électif et sélectif, de son groupe d'appartenance volontairement homogène.

L'espace étroitement résidentiel est le cadre auquel se limitent pour l'essentiel, les enfants, les inactifs, les retraités, et d'une manière générale tous ceux qui n'ont pas une mobilité sociale importante.

Mais pour la fraction active de la population, ce cadre restreint est insuffisant pour assurer des conditions de vie favorables. C'est par ce biais que l'économie locale intervient de manière déterminante dans la représentation des conditions d'environnement. Des aspects comme l'animation des centres urbains, le degré d'équipement en services, le développement économique générateur d'emplois, l'offre d'activités culturelles et de loisirs, interviennent fréquemment pour qualifier la qualité du cadre de vie. Ils élargissent l'horizon de l'espace social en intégrant les phénomènes d'interaction collective. On comprend aisément que cette perception plus large et plus complète de ce qui définit le cadre de vie soit plus fréquente dans le milieu urbain.

D'une manière générale, plus la problématique du cadre de vie s'élargit et prend de la consistance, plus la dimension naturelle de l'environnement est repoussée à la marge et située dans une autre sphère. Bien que la quasi-totalité des individus associe nature et environnement, l'urbanité (qui n'est pas synonyme de milieu urbain, mais plutôt de mode de vie citadin) contribue à supprimer tout lien organique entre l'espace de vie et ce qui alimente l'idée de nature.

Les espaces verts, le fleurissement des immeubles et des rues, qui sont des caractères très valorisés du cadre de vie urbain, ne sont pas associés à l'espace naturel par les catégories de population les plus citadines (les jeunes, les catégories aisées notamment). Les ouvriers, les agriculteurs, les personnes âgées restent plus proches de la dimension traditionnelle et fonctionnelle de la nature, sous ses formes domestiquées, aménagées, cultivées, jardinées.

De la même manière que le cadre de vie se construit en combinant une référence résidentielle individuelle et un espace collectif d'intégration sociale, la nature oscille entre une référence d'absolu -c'est-à-dire les espaces les moins transformés par l'homme- et les manifestations de sa domestication, au premier rang desquels figure la campagne.

La nature est ainsi proche et familière pour les individus restés les plus au contact de la tradition rurale, et au contraire distante et idéale pour les citadins des grandes cités comme des petites villes.

Dans ce dernier schéma, la nature n'est localisée concrètement que dans la mesure où elle est légitimement identifiée, c'est-à-dire labellisée. Les parcs naturels, les réserves animales, les massifs montagneux, les grandes forêts, sont pour une majorité de personnes les véritables lieux de la nature. Leur localisation et leur délimitation précises sont les conditions de leur "incarnation" dans l'espace social.

L'homme développe son cadre de vie en artificialisant l'espace autrefois naturel et en constituant des réserves, exclusives de tout développement d'activités, qui servent à conserver les références de l'absolu naturel. Organisation naturelle et organisation sociale sont parvenues à une différenciation radicale, qui est au fondement de la conception contemporaine de l'environnement.

## BIBLIOGRAPHIE

KATES (R.W.).- **"Comment l'homme perçoit son environnement"** in *Revue Internationale des Sciences Sociales*, vol XXII, n°4, 1970.

JANIK (B.).- **"Indicateurs du bien-être et besoins fondamentaux de l'homme"** in *Analyse socio-économique de l'environnement. Problèmes de méthodes*. Paris, Mouton, 1972.

KAPP (W.K.).- **"Les indicateurs d'environnement. Origines, fonctions et signification à long terme"** in *Analyse socio-économique de l'environnement. Problèmes de méthodes*. Paris, Mouton, 1972.

GRUPE INTERMINISTERIEL D'EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT. **Etude-pilote pour l'évaluation de l'environnement de Rouen**. Paris, Groupe interministériel d'évaluation de l'environnement, 1974.

LENCO (M.).- **Environnement et qualité de vie : dossier statistique**.- Paris, La Documentation française, 1974.

MINISTERE DE LA QUALITE DE LA VIE. **Environnement et cadre de vie. Dossier statistique**. Paris, Ministère de la qualité de la vie, 1974.

Tome 1. Description des milieux, les activités économiques et l'environnement, gestion des milieux, pollutions et nuisances.

Tome 2. Cadre et qualité de vie - comparaisons internationales.

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES. **Les éléments subjectifs du Bien-Etre**. Paris, OCDE, 1974.

BERNARD (J.F.).- **Typologie de l'environnement**. - Paris, CREDOC, 1975.

BERNARD-BECHARIES (J.F.).- **"Pour une définition de l'environnement"** in *Consommation* n° 3, juillet-septembre 1975.

ARKHIPOFF (O.).-**"Peut-on mesurer le bien-être national ?"** in Les collections de l'INSEE - Série C n° 41, mars 1976.

BONNIEUX (F.), MICLET (G.), RAINELLI (P.).- **L'élaboration d'indicateurs socio-économiques liés à la qualité de l'eau et comportements**.- Paris, INRA-Ministère de la Qualité de la vie, 1976.

CAMPBELL (A.) et al.- **The Quality of American Life : Perceptions, Evaluations and Satisfactions**.- New-York, Russel Sage Foundation, 1976.

GRUPE INTERMINISTERIEL D'EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT. **Les indicateurs de l'environnement dans les zones industrielles**. Paris, La Documentation française, 1976.

GRUPE INTERMINISTERIEL D'EVALUATION DE L'ENVIRONNEMENT. **Vers une évaluation du cadre de vie**. Paris, La Documentation française, 1976.

HALL (J.).- **Subjectives measures of quality of life in Britain : 1971 to 1975. Some Developments and Trends.** London, Social Science Research Council, 1976.

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES. **Mesure du bien-être social.** Progrès accomplis dans l'élaboration des indicateurs sociaux. Paris, OCDE, 1976.

MICLET (G.).- "**Indicateurs sociaux, indicateurs d'environnement**" in *Economie rurale* n° 120, juillet-août 1977.

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES. **Indicateurs d'environnement urbain.** Paris, OCDE, 1978.

PUEL (H.).- "**Comment évaluer l'environnement urbain**" in *Economie & Humanisme* 239 janvier/février 1978.

LEVY-LEBOYER (C.).- **Psychologie et environnement.** Paris, PUF, 1980.

FISCHER (G. N.).- **La psychosociologie de l'espace.** Paris, PUF, 1981.

IRIBARNE (P. d').- **Les indicateurs de qualité de service en matière de cadre de vie.** Paris, CEREBE, novembre 1981.

ADER (G.).- **Les statistiques de l'environnement.** Rapport de mission présenté à M. le Ministre de l'environnement. Paris, INSEE, juillet 1982.

Paul CORNIERE. "**Les comptes du patrimoine naturel**" in *Futuribles* n° 25, juillet-août 1979 et n° 55, mai 1982.

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ETUDES ECONOMIQUES. **Les comptes satellites de l'environnement. Méthodes et résultats.** Paris, les collections de l'INSEE, série C, comptes et planification.

HOURIKAN (K.).- "**Residential satisfaction, neighbourhood attributes and personal characteristics**" in *Environment and Planning A.*, Vol 16, n°4, 1984.

PLAN CONSTRUCTION ET HABITAT, MISSION DE LA RECHERCHE URBAINE.- **Espace et modes de vie.** Actes du colloque de Dourdan 3-4 juin 1982.- Paris, Ministère de l'urbanisme et du logement, 1984.

GUERIN (J.P.), GUMUCHIAN (H.) ed. **Les représentations en actes.** Actes du colloque de Leschereines, 16-18 septembre 1985. Grenoble, Institut de géographie alpine, 1985.

CLARY (M.).- "**La vie à l'école élémentaire : structuration d'un espace de pratique quotidienne**" in *L'Information géographique*, Vol 51, n°4, 1987.

CONGRES NATIONAL DES SOCIETES SAVANTES.- **Ethnologues dans la ville.** Actes du 112e Congrès national des sociétés savantes, Lyon, 1987.- Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1988.

CONSEIL NATIONAL DE L'INFORMATION STATISTIQUE.- **Espace et environnement.** Rapport de synthèse du groupe de réflexion à long terme sur l'histoire, l'évaluation et la prospective du système d'information statistique sur l'environnement.- Paris, CNIS, septembre 1988.

GUMUCHIAN (H.).- **De l'espace au territoire, représentations spatiales et aménagement.**- Grenoble, Université Grenoble I, 1988.

"Où vit-on le mieux en France ?". Dossier sur l'état de la France vue à travers ses 95 départements in *Le Point* n° 806, février 1988.

STURZENEGGER (O.).- "Le naturel, le surnaturel et l'artificiel : sur certaines catégories de perception de l'environnement" in *Ecologie Humaine*, Vol 6, n°1, 1988.

ANDRE (Y.) et al.- **Représenter l'espace : l'imaginaire spatial à l'école.**- Paris, Anthropos, 1989.

ROGERSON (R.J.) et al.- "Indicators of quality of life : some methodological issues" in *Environment and Planning A.*, Vol 29, n°12, 1989.

DUFOUR (A.).- **Perception du cadre de vie et attitudes sur l'environnement.** Enquête "Conditions de vie et aspirations des Français", CREDOC, Collection des rapports n° 86.- Octobre 1990.

HORMUTH (S.E.).- **The ecology of the self : relocation and self-concept change.** Paris, Cambridge University Press/Ed. de la Maison des sciences de l'homme, 1990.

ANTOINE (J.), POPELIN-CAMUS (V.).- **Nucléaire, écologie, environnement : l'évolution de l'opinion publique française perçue à travers les sondages.**- Paris, CESEM, avril 1991.

DUFOUR (A.).- **La dégradation de l'environnement : des opinions aux actions.** CREDOC, Collection des rapports n° 107, octobre 1991.

GUMUCHIAN (H.).- **Représentations spatiales et aménagement du territoire.**- Paris, Anthropos, 1991.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT. **Etat de l'environnement.** Edition 1990. Paris, La Documentation française, 1991.

MINISTERE DE L'ENVIRONNEMENT. **Données économiques de l'environnement.** Edition 1990. Paris, La Documentation française, 1991.

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES. **L'état de l'environnement.** Paris, OCDE, 1991.

ORGANISATION DE COOPERATION ET DE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUES. **Environmental indicators / Indicateurs d'environnement. A preliminary set / Une étude pilote.** Paris, OCDE, 1991.

COLLOMB (P.).- **Populations, espaces de vie, environnement.** Note à l'attention de la Commission de préparation du XI ème Plan "Environnement, Qualité de la vie, Croissance". Paris, INED, 1992.

ENVIRHONALPES.- **Etat de l'environnement. Charte des régions sur l'environnement. Recueil thématique de données régionales sur l'environnement.** Septembre 1992.

# CAHIER DE RECHERCHE

## Récemment parus :

La qualité des enquêtes auprès de populations en difficulté d'insertion sociale, par Patrick Dubéchet, Michel Legros, N°47, Avril 1993.

L'analyse lexicale : outil d'exploration des représentations - Réflexions illustrées par une quinzaine d'analyses de corpus d'origines très diverses, par Valérie Beaudouin, Saadi Lahlou, N°48, Septembre 1993.

L'analyse lexicale : outil d'exploration des représentations - Résultats illustratifs - Annexe au Cahier de recherche N°48, par Valérie Beaudouin, Nathalie Boisbouvier, Pascale Hébel, Sonia Litman, Thierry Racaud, N°48 bis, Septembre 1993.

Analyse lexicale et stylistique : Gravitations de Jules Supervielle, par Valérie Beaudouin, N°49, Septembre 1993.

La prise en compte du long terme dans la conception et l'évaluation des politiques publiques - III. La prospective face à sa pratique, par Guy Poquet, N°50, Septembre 1993.

Dérégulation et régulation sociales, par Michel Messu, N°51, Septembre 1993.

Le public des débats du Centre Georges Pompidou, par Michel Messu, N°52, Septembre 1993.

Président : Bernard SCHAEFER Directeur : Robert ROCHEFORT  
142, rue du Chevaleret, 75013 PARIS - Tél. : (1) 40.77.85.00

# CRÉDOC